

BOUDJEMAÛ TALAI EST CATÉGORIQUE

"PLUS DE BOUCHONS À ALGER"

Page 5



PH. K. REICARD

DISTRIBUTION DE LOGEMENTS LPP

LE CALENDRIER SE PRÉCISE

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2946 | Mardi 29 novembre 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CAN-2016 DE HANDBALL DAMES ALGÉRIE - CONGO À 15H



LES ALGÉRIENNES DÉCIDÉES À RÉUSSIR LEUR DÉBUT

Page 17

15 FONCTIONS INTERDITES AUX BINATIONAUX

L'APN DIT OUI

Page 5

**ORGANISATION DE LA PRESSE ÉLECTRONIQUE
HAMID GRINE PROMET D'ASSOCIER LES JOURNALISTES**



Page 4



**LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL
LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE INTERPELLÉE**

Page 3

CANDIDAT DE LA DROITE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

LES DOSSIERS QUI ATTENDENT FILLON



Page 24



SIDA EN ALGÉRIE

APPEL AU DÉPISTAGE PRÉCOCE

Page 6

MENACÉ D'EFFONDREMENT

UN IMMEUBLE ÉVACUÉ À TÉLEMLY

Page 6



8
militaires tués dans
des combats
contre les terroristes
en Syrie.

11
terroristes se sont
rendus aux services
de sécurité
depuis 6 mois.

137
comprimés de psy-
chotropes
saisis à Relizane.

Hamid Grine inaugure le nouveau siège de la radio régionale d'Oran

Le ministre de la Communication, Hamid Grine et le directeur général de la Radio algérienne, Chabane Lounakel, ont procédé, dimanche matin à 9 h, à l'inauguration du nouveau siège de la radio régionale d'Oran -El Bahia -. La station de la radio régionale d'Oran bénéficie, à l'occasion, d'une diffusion vingt-quatre sur vingt-quatre heures - 24/24 - de ses programmes.

Doté d'un centre régional de formation, le "nouveau siège de la radio régionale El Bahia constitue une belle réalisation", a estimé le ministre de la Communication, qui voit dans cette nouvelle acquisition "un moyen d'opérer un saut qualitatif pour la production radio-phonique locale".

De son côté, le personnel de la radio régionale El-Bahia, les journalistes, les animateurs et l'ensemble des travailleurs, ont applaudi à cette nouvelle réalisation et n'ont pas manqué d'exprimer leur grande satisfaction de pouvoir



travailler dans de meilleures conditions, grâce à cette nouvelle et moderne infrastructure.

Parution d'une monographie dédiée à la ville de Batna



La Fondation auresienne des sciences arts et culture de Batna (Fasac), a présenté son dernier ouvrage, Monographie de la wilaya de Batna 2016, au cours d'une cérémonie symbolique en présence

du wali de Batna, d'intellectuels et d'investisseurs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration du dixième anniversaire de la revue mensuelle Batna info, éditée et distribuée gratuitement par la Fasac, a indiqué son directeur Saïd Mohamed El Hadi Amamra précisant que "cet ouvrage vise à mettre à la disposition des universitaires, et autres professionnels et investisseurs, une étude exhaustive sur les spécificités géographiques et historiques de la capitale des Aurès".

Le livre de 370 pages, étayé par des illustrations pour chaque secteur, se veut également un recensement des plus importantes associations de la wilaya ainsi que des plus grandes entreprises ayant réussi à l'échelle locale et nationale.

Pour rappel la Fondation auresienne des sciences arts et culture de Batna a été agréée en 1998 et a participé, l'été de la même année, au retour du Festival international de Timgad.

Appel à la protection des enfants handicapés sans appui familial

Les intervenants au cours d'une journée d'étude tenue à Batna sur "La protection des enfants handicapés sans appui familial" ont préconisé la mise en œuvre des mécanismes juridiques prévus à cet effet.

"Le législateur algérien a tenu compte de cette catégorie d'enfants pris en charge par les centres de l'enfance assistée mais il reste la mise en œuvre de ces dispositifs et le soutien par la société aux structures en charge", a estimé le président du réseau Nada de défense des droits de l'enfant, Abderahmane Araâr.

La rencontre organisée avec le concours de l'association El Moustakbel pour le développement vise à sensibiliser à l'importance de cet accompagnement social, a ajouté le même intervenant.

"Un projet de soutien et d'amélioration des compétences du personnel en charge des centres de l'enfance assistée accueillant des enfants handicapés est mené en partenariat entre le ministère de la Solidarité nationale, l'ONG



Handicap international et le réseau Nada", a indiqué de son côté le chef du programme Handicap international en Algérie, Akila Bouamra.

Hamid Grine

"Les nouveaux textes sur la presse électronique sont en phase de finalisation et préconisent, entre autres, deux dispositions qui ont fait l'objet d'un consensus, celles relatives à la domiciliation de ces médias et l'hébergement de leur site en Algérie."



D
I
X
I
T

Un accusé, acquitté
après qu'un juré
se soit assoupi

Au Danemark, un homme désigné pour être juré au procès d'un père accusé de viol sur sa fille, a été surpris en train de dormir pendant l'audience. Cet incident, a priori sans conséquence, a abouti à la tenue d'un nouveau procès, qui s'est conclu mardi par l'acquittement pur et simple. L'accusé pourrait même demander à être indemnisé pour les mois qu'il a déjà passés en prison, fait savoir le journal danois Politiken. Initialement condamné en novembre 2015 pour le viol de sa fille adolescente par la cour d'appel de Copenhague, l'homme, qui nie le viol, avait d'abord écopé de cinq ans de prison. Mais ce jugement a été cassé par la Cour suprême, la défense faisant valoir que deux gardiens de prison avaient surpris l'un des jurés en train de dormir.

Contrairement aux apparences, la responsabilité de cet improbable revirement ne revient peut-être pas au seul juré.

Batte un record de natation dans la Seine pour échapper à la... police

Après avoir été arrêté par la police en pleine nuit parisienne, à 3h40 le 27 novembre, le malfaiteur n'a pas perdu pied, se précipitant vers la Seine à Clichy-la-Garenne pour essayer de fuir. D'abord, le malfaiteur a refusé de présenter ses papiers avant de quitter sa voiture, pour choisir, pas vraiment le moyen le plus rapide d'échapper à la justice. Il a donc sauté dans la Seine, à la surprise des policiers, et a nagé un kilomètre jusqu'à l'île Saint-Denis au mépris du courant très fort. Ensuite, il a été interpellé sur place au bord du fleuve avant de passer le reste de la nuit à l'hôpital où il refusait toujours de décliner son identité aux forces de l'ordre. Espérons que son inconscience ne donne pas envie à d'autres de faire la même chose.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL

La communauté internationale interpellée

La communauté internationale est interpellée par le "rôle crucial" de la question du développement au Sahel dans la lutte qu'impose la menace de l'extrémisme violent et du terrorisme à cette région, a souligné hier à Alger le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel.

PAR INES AMROUDE

Intervenant à l'ouverture des travaux de la 4^e session du Groupe de travail sur le renforcement des capacités au Sahel du Forum global de lutte contre le terrorisme, Messahel a relevé que la menace terroriste "persiste dans cette partie du continent africain, malgré les énormes efforts et moyens humains et matériels consentis par les pays de la région pour l'endiguer et la supprimer".

"En dépit des efforts consentis en faveur de l'amélioration du niveau de vie des populations et l'amorce de dynamiques nationales et régionales de développement économique et de promotion de la croissance, force est de constater que les ressources fort limitées dont disposent ces pays ne leur permettent pas de répondre à toutes les attentes et continuent de représenter des facteurs de fragilisation socioéconomique de ces pays", a-t-il relevé. Messahel a estimé que cette fragilisation est "exploitée et instrumentalisée" par les commanditaires du terrorisme dans leurs campagnes de propagande et de recrutement.

Il a précisé, à cette occasion, que cette rencontre est consacrée "exclusivement à la question fondamentale du renforcement des capacités des pays du Sahel dans leur lutte contre le fléau du terrorisme et de sa matrice de l'extrémisme violent".

"Ainsi, le rayon d'action des groupes terroristes s'est malheureusement élargi et a fait d'innocentes victimes dans de nouvelles et paisibles villes de l'Afrique de l'Ouest, alertant, par là même, l'ensemble des pays de la région sur la réalité et l'effectivité de la menace terroriste et sur la capacité de ses tenants à choisir les lieux, la nature et la portée de leurs actions criminelles", a relevé le ministre.

"Ceci confirme, une nouvelle fois, que le terrorisme ignore les frontières et n'a pas besoin de justifications, autre que sa propre logique, pour commettre ses crimes", a-t-il rappelé, notant dans le même sillage que "le phénomène des recrutements, et des retours des zones de conflits, dont l'Irak, la Syrie, et la Libye des combattants terroristes étrangers, connaît au Sahel aussi une montée en cadence".

A cet égard, il a souligné l'"importance d'éviter que la faiblesse des ressources dont souffre cette région ne soit exploitée par les groupes terroristes pour faire de celle-ci une destination des combattants terroristes étrangers quittant les zones de conflits actuels".

Pour Messahel, "il est important aussi que les efforts bilatéraux, régionaux et internationaux visant à créer des plates-formes de coopération judiciaire, de sécurité et d'échanges d'informations et de bonnes pratiques dans la lutte contre ce fléau soient encouragés dans le cadre des travaux de votre groupe ainsi qu'à l'échelle globale".

Combattre la jonction du terrorisme et du crime organisé transnational

Par ailleurs, le ministre a fait remarquer que le Sahel "subit également les contrecoups de la jonction du terrorisme et du crime organisé transnational, jonction dont l'ampleur est aujourd'hui reconnue et documentée par les institutions même des Nations unies".

"Aujourd'hui, le crime organisé au Sahel prend différentes formes et s'investit dans un large éventail d'activités criminelles, dont les plus visibles restent le trafic de drogues et d'armes, la traite des êtres humains, les kidnappings con-

tre rançon ainsi que la migration illégale causée par la pauvreté et l'insécurité découlant de l'expansion du terrorisme et des interventions militaires étrangères génératrices de chaos", a-t-il expliqué. Il a souligné que "ces réalités et les contraintes qu'elles imposent aux pays de la région sont aggravées par la persistance de l'occupation de territoires et le contrôle de populations par les groupes terroristes dans quelques zones limitées de certains pays sahéliens".

Ainsi, "la collusion criminelle entre le terrorisme et le crime organisé transnational prend une nouvelle dimension menaçant davantage la sécurité et la stabilité de la région et mettant à rude épreuve les capacités déjà limitées de ses pays".

Pour Messahel, "ces nombreux défis interpellent non seulement les concernés, mais l'ensemble de la communauté internationale, et ce au nom du principe de l'unicité et l'indivisibilité de la sécurité".

Il a précisé qu'à l'instar des autres parties du monde, le Sahel "n'est pas épargné par la propagande des groupes terroristes et son impact destructeur à travers la dissémination des idées et courants extrémistes et violents".

Il s'agit là, a-t-il affirmé, d'une menace dont la prise en charge s'inscrit dans "le long terme et exige une approche globale impliquant tous les acteurs et tous les secteurs de la vie politique et socioéconomique du pays, ainsi que l'apport de la coopération internationale en termes de formation, d'équipement et surtout d'assistance au renforcement des capacités".

"Pour nous, la sécurité du Sahel est partie intégrante de la sécurité régionale et internationale. Sa préservation interpelle bien entendu les pays de la région, mais exige tout autant la mobilisation de la solidarité active de toute la communauté internationale dans le strict respect de la souveraineté, l'indépendance, l'unité et les choix librement exprimés des pays concernés", a-t-il



Abdelkader Messahel.

poursuivi. Il ajouté, dans le même cadre, que "l'étendue et la perméabilité des frontières dans la région sahélo-saharienne continuent à handicaper et à limiter l'effectivité de l'action louable que les Etats de la région mènent individuellement et collectivement pour réduire la mobilité des groupes terroristes, d'où l'urgence de renforcer la coopération bilatérale et régionale dans ce domaine". "Le document de référence adopté par la dernière session ministérielle du GCTF à New York constitue, à cet égard, de par les bonnes pratiques et les lignes de conduite qu'il propose, une excellente source d'inspiration volontaire", a-t-il soutenu. Pour ce qui le concerne, l'Algérie "déploie d'importants efforts et mobilise d'énormes ressources pour sécuriser l'ensemble de ses frontières dans la lutte qu'il mène contre les résidus du terrorisme sur son territoire", a-t-il fait savoir. De même, il a souligné que l'Algérie "entretient de denses relations de coopération multiforme et multisectorielle avec certains des pays voisins, comme elle ne ménage aucun effort pour renforcer la coopération régionale au sein du CEMOC et de l'UFL, convaincue que c'est l'amélioration constante de la coordination, le dialogue et l'action que la menace terroriste sera mieux combattue et rapidement réduite dans notre région".

I. A.

REJETANT TOUTE INTERVENTION ÉTRANGÈRE EN LIBYE L'Algérie pour un dialogue inclusif

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, a réaffirmé hier à Alger, la position de l'Algérie qui repose sur la non ingérence politique et le rejet de toute intervention étrangère dans la résolution du conflit en Libye prônant la solution politique à travers un dialogue inclusif inter-libyen.

"La position de l'Algérie est toujours la même depuis le début de la crise en Libye et nous avons dit qu'il n'y avait pas d'autres alternatives à la solution politique, et ce dans le cadre d'un dialogue global qui rassemble tous les Libyens loin de toutes pressions afin de parvenir à l'unité, la souveraineté de la Libye ainsi que la cohésion du peuple", a déclaré Messahel en marge de la 4^e session

plénière du groupe de travail du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités au Sahel (GTS), organisée à Alger.

Le ministre chargé des affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, a souligné qu'"en tant que pays voisin, frère et partageant une histoire avec la Libye, il était du devoir de l'Algérie d'être à l'écoute des préoccupations des Libyens", estimant toutefois que l'ingérence et les interventions militaires étrangères sont "génératrices de chaos" et ne font pas partie de la culture de l'Algérie.

"Nous souhaitons que la solution du conflit en Libye émane des Libyens, qu'il y ait un dialogue inter-libyen loin de toutes interventions internationales", a soutenu Messahel.

Selon Messahel, la Libye recèle de

grands potentiels, "des femmes et des hommes avec de grandes compétences capables de trouver une solution à travers un dialogue inclusif".

A cet effet, "l'Algérie continue d'apporter son aide à toutes les parties en Libye, et travaille pour le rétablissement de la paix et la stabilité dans ce pays qui est une continuité de la stabilité de toute la région et des pays voisins", a-t-il ajouté.

M. Messahel a, en outre, évoqué les nombreuses visites effectuées par les responsables Libyens et Algériens, annonçant la venue à Alger dans les prochains jours du Président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Fayez Serradj.

A travers les nombreuses rencontres effectuées dans différentes capitales des pays du Sahel, Messahel a affirmé que tous les pays sont unanimes à souligner

l'importance de trouver une solution politique loin de toute intervention étrangère. "Notre but est d'avoir un seul agenda pour les Libyens, se basant sur la réconciliation nationale, le dialogue inclusif et la défense de l'unité du territoire libyen, en parallèle nous travaillons à avoir un agenda commun pour les pays du Sahel et pour la communauté internationale, dans le but d'accompagner les Libyens à résoudre le conflit et non pas pour inter-férer", a-t-il conclu.

Les travaux de la 4^e session plénière du Groupe de travail du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités au Sahel (GTS), qui ont débuté lundi à Alger s'étaleront sur deux jours à huis clos co-présidé par l'Algérie et le Canada.

L. B

PERMETTANT D'ÉCONOMISER PLUS DE 150 MILLIONS DE DOLLARS D'IMPORTATIONS/AN

Vers l'autosuffisance en légumes secs

L'Algérie ambitionne de produire la totalité de ses besoins en lentilles et pois chiches d'ici à 2020, permettant d'économiser plus de 150 millions de dollars d'importations/an, a indiqué à l'APS le directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Omar Zeghouane.

PAR RIAD EL HADI

Actuellement, le pays importe de grandes quantités de pois chiches et de lentilles auxquels s'ajoutent les haricots secs lesquels sont importés pour plus de 80 millions de dollars annuellement.

En termes de quantité, l'Algérie importe annuellement environ deux (2) millions de quintaux (qx) de légumes secs dont 1,4 million qx de lentilles et de pois chiches. Pour ce faire, le secteur de l'agriculture a élaboré un programme de développement des légumineuses à travers l'augmentation des superficies réservées à la production de lentilles et de pois chiches ainsi que la production des besoins en semences.

Ce programme a été établi selon une étude qui tient compte de l'évolution de la demande à travers la croissance démographique du pays d'ici à 2020.

Ainsi, pour répondre aux besoins prévisionnels, "nous devrions produire presque deux (2) millions qx de pois chiches et de lentilles", estime le même responsable.

Le secteur agricole devra alors porter les superficies consacrées aux légumineuses à 218.000 hectares (ha) contre 85.000 ha actuellement.

Sur cette superficie, celle réservée aux lentilles et aux pois chiches devra passer de 30.000 ha à 170.000 ha dans le cadre de ce nouveau programme.

La superficie actuelle (85.000 ha) affectée aux légumineuses permet de produire



Il reste à espérer que cela se répercutera positivement sur les prix au consommateur.

environ un (1) million qx toutes espèces confondues (fèves, pois, haricots, pois chiches et lentilles), soit 35 % des besoins du pays.

Le plateau du Sersou, d'Aïn-Témouchent, de Guelma et de Médéa sont les régions traditionnellement connues pour leur production de légumineuses.

Augmenter le soutien financier à la production de semences

Pour répondre aux besoins en semences qui sont appelés à augmenter par la mise en œuvre du programme de développement des légumineuses, le soutien financier à la production de la semence notamment de lentilles et de pois chiches doit être revu à la hausse.

"Le programme national actuel de multi-

plication de semences ne suffit pas pour faire face à la demande qui sera générée par la mise en place du nouveau programme de production de légumineuses", fait savoir M. Zeghouane. C'est dans ce sens que la concrétisation de ce programme nécessite une augmentation de ce soutien de l'État à la production de semences afin d'encourager les agriculteurs à livrer la totalité de leur production aux établissements multiplicateurs de semences. Actuellement, l'Etat accorde une prime de collecte aux producteurs de semences de pois chiches et de lentilles, qui correspond à 35 % du prix à la production.

Le prix du quintal livré aux établissements multiplicateurs est fixé à 7.000 DA pour les pois chiches et à 6.000 DA pour les lentilles.

Mais les producteurs jugent ce prix insuffisant et préfèrent, en conséquence, ne livrer qu'une partie de leur semence aux établissements multiplicateurs dont celui de l'ITGC, liés par un contrat, et en réserver une autre partie pour la vendre sur le marché libre à un prix supérieur à celui fixé par l'Etat. "C'est pour cela que nous perdons beaucoup de quantités de la semence", explique M. Zeghouane qui soutient que des mesures attractives doivent être prises pour que la totalité de la production de la semence soit dirigée vers les établissements multiplicateurs.

L'ITGC a entamé en 2016 la multiplication de la semence de pois chiches à gros grain, très prisés par les consommateurs, et dont cinq variétés devraient être mises à la disposition des agriculteurs durant les trois prochaines années.

Par ailleurs, les pouvoirs publics misent sur la culture des légumineuses pour réduire les superficies agricoles laissées en jachère lesquelles sont de l'ordre de deux millions hectares annuellement, soit l'équivalent de près de 60 % de la superficie réservée à la culture céréalière (3,4 millions ha). Ainsi, la mise en place de ce nouveau programme de développement des légumineuses permettra de réduire une partie de cette superficie laissée en jachère, soit 150.000 hectares : "C'est un gain énorme", estime M. Zeghouane.

D'autant plus que sur le plan environnemental, les légumineuses contribuent à augmenter la biomasse et l'activité microbienne des sols, améliorant ainsi leur biodiversité. Ces plantes sont capables de convertir l'azote atmosphérique en des composés d'azote tout en améliorant la fertilité du sol. R. E.

ORGANISATION DE LA PRESSE ÉLECTRONIQUE

Hamid Grine promet d'associer les journalistes

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué hier à Alger que les journalistes seront associés à l'organisation de la presse électronique, assurant que les nouveaux textes de loi devant régir cette presse sont "en phase de finalisation".

"Je ne parle pas des sites d'information fantômes dont on ne connaît rien, mais plutôt de la presse électronique respectable dont les journalistes seront associés à son organisation, y compris les sites hébergés à l'étranger", a déclaré le ministre de la Communication en marge d'un cycle de formation organisé au profit des professionnels de la presse à l'École de journalisme de Ben-Akoun (Alger). Il a fait remarquer que l'hébergement d'un site en Algérie "permet au gérant du jour-

nal électronique de disposer de son propre siège et de journalistes professionnels".

Le ministre a relevé qu'à présent "si un citoyen décide de poursuivre en justice un journal électronique, il ignore à qui s'adresser". Interrogé, d'autre part, sur le Fonds d'aide aux journalistes, M. Grine a appelé "les 4.600 journalistes recensés à s'organiser pour que ce fonds soit opérationnel", précisant qu'il évoquerait les étapes de la mise en place de ce fonds "au moment opportun". Par ailleurs, le ministre a annoncé l'inauguration de nouveaux sièges régionaux de la Radio algérienne à Sidi Bel-Abbès et à Ouargla, rappelant qu'il avait inauguré dimanche le nouveau siège de la radio El Bahia d'Oran. Grine qui a assisté à une communication présentée par Mohamed Miliani, pro-

fesseur à l'université d'Oran sur le thème "Médias et éthique professionnelle", a estimé que le journaliste "doit avoir la conviction de ses principes et l'éthique de sa responsabilité", réitérant ainsi son appel à la mise en place d'une "presse responsable". "Le journaliste n'a pas souvent conscience de la lourde responsabilité qu'il a, car un mot ou une phrase de sa part peut faire mal, d'où la nécessité de vérifier l'information avant sa diffusion", a-t-il constaté. De son côté, M. Miliani a mis l'accent, dans sa communication, sur l'importance de l'éthique et de la déontologie dans l'exercice de la presse, citant notamment les "errements" de la presse américaine après l'invasion de l'Irak par les États-Unis et les événements du 11 septembre 2001. R. E.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le bracelet électronique remplacera la détention préventive

Abdelkrim Djadi, représentant du ministère de la Justice, a annoncé hier sur les ondes de la radio chaîne 1, que le bracelet électronique sera utilisé comme alternative à la détention provisoire avant la fin de l'année 2016. La mise en place de cette procédure sera entamée au tribunal de Tipaza.

S'exprimant dans l'émission "Heure de débats", le responsable a précisé que "cette opération a été mise en place dans le but de faciliter la surveillance à distance" et "permet à son porteur d'alerter les équipes de surveillance en appuyant sur une touche en cas de force majeure". Le représentant du ministère considère

que le fait d'appuyer sur la touche du bracelet "démontre sa volonté (le porteur) de respecter la procédure".

Le port du bracelet électronique est une annonce déjà faite par le ministre de la Justice devant les députés et s'inscrit, selon lui "dans le cadre de la modernisation du secteur de la Justice." R. N.

DESTINÉS À LA FABRICATION D'EXPLOSIFS Une grande quantité de produits chimiques saisis à Batna

Une grande quantité de produits chimiques destinés à la fabrication d'explosifs a été saisie dimanche à Batna par des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi le 27 novembre 2016, 25 quintaux et 56 kilogrammes de produits chimiques entrant dans la fabrication des explosifs, ainsi que huit bonbonnes de gaz butane à Batna", précise la même source.

"Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement des Gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale a saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à dix quintaux et 28 kilogrammes à Tlemcen". "A Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, des détachements de l'ANP ont arrêté 5 immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi un camion et 20,25 tonnes de denrées alimentaires", ajoute le communiqué. De même à Ouargla, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté un contrebandier et saisi (2640) unités de différentes boissons, selon la même source. A Annaba, une unité des garde-côtes a déjoué une tentative d'émigration clandestine de 14 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, conclut le MDN. R. N.

15 FONCTIONS INTERDITES AUX BINATIONAUX

L'APN dit oui

Le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'État et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive a été adopté hier à l'APN. C'est donc sans surprise que ce projet a eu l'adhésion des députés au cours d'une séance plénière qui s'est déroulée dans une atmosphère très sereine.

PAR KAMAL HAMED

Cela contraste grandement avec ce qui s'est passé lors de l'adoption du projet de loi de finances 2017 et celui relatif à la retraite. Ces deux derniers projets ont, en effet, soulevé un tollé général à l'APN orchestré par les

députés de l'opposition. Pour le projet de loi interdisant 15 hautes fonctions politiques aux binationaux, la séance plénière a rejeté les amendements initiés par des députés de l'opposition. Des amendements qui tournaient principalement autour de l'élargissement de la liste des hautes fonctions qui requiert la nationalité algérienne exclusive. Quinze hautes fonctions et responsabilités sont énoncées dans le projet de loi du gouvernement. Il s'agit du président du Conseil de la Nation, du président de l'Assemblée populaire nationale, du Premier ministre, le président du Conseil constitutionnel, les membres du gouvernement, le secrétaire général du gouvernement, le premier président de la Cour suprême, le président du Conseil d'État, le gouverneur de la Banque d'Algérie, les responsables des services de sécurité et le président de la haute instance de surveillance des élections. Le chef d'état-major de l'ANP, les chefs des forces armées, les chefs des régions militaires et, enfin, toute haute

responsabilité militaire précisée par des textes réglementaires. Les députés, qui voulaient élargir cette liste à d'autres fonctions aussi, ont présenté 14 amendements. Ainsi Ramdane Taazibit, député du Parti des travailleurs (PT), a présenté un amendement dans ce cadre. Ce député voulait ainsi élargir cette liste aux vice-présidents du Conseil de la Nation et aux vice-présidents de l'APN. Le député Hjira Khelifa a lui aussi emboîté le pas au député Ramdane Taazibit en proposant d'ajouter à la liste du gouvernement d'autres hautes fonctions. Il s'agit du secrétaire général de la présidence de la République, des magistrats, des ambassadeurs et consuls, de la cour des comptes, des responsables des institutions constitutionnelles, le directeur de cabinet de la présidence de la République et des secrétaires généraux des ministères. La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, soutenue par la suite par les députés lors de la séance plénière, ont rejeté ces amendements. La commission a

invoqué l'alinéa 2 de l'article 63 de la Constitution pour justifier le rejet de ces amendements. "L'égal accès aux fonctions et aux emplois au sein de l'Etat, est garanti à tous les citoyens, sans autres conditions que celles fixées par la loi.

La nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques.

La loi fixe la liste des hautes responsabilités et des fonctions politiques visées ci-dessus" stipule en effet cet article de la loi fondamentale.

La commission a en outre indiqué dans le rapport complémentaire, toujours pour justifier son rejet, de la signature par l'Algérie de la convention internationale des droits civiques et politiques. D'autres députés ont voulu, en vain, inclure à la liste du gouvernement les fonctions des P-dg de Sonatrach et d'autres entreprises et institutions.

K. H.

BOUDJEMAÛ TALAI EST CATÉGORIQUE

Plus de bouchons à Alger

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre des Transports et des Travaux publics BoudjemaÛ Talai a affirmé hier au forum d'El Moudjahid que le transport urbain sera revue complètement. Le plan de circulation routière, le permis à points, le contrôle technique des véhicules et les poids lourds.

Le ministre des Transports a souligné dans ce cadre que "la nouvelle réglementation touchera le transport urbain qui reste victime de lacunes et insuffisances". En termes de chiffres, il a indiqué que

"le parc roulant est de 8,3 millions de véhicules avec 53 % de ce parc qui a 10 ans d'âge et 37 % qui a plus de 20 ans d'âge". Ce qui se répercute négativement avec des nuisances de la circulation, de la pollution et les embouteillages interminables dans les grandes villes. Pour ce qui est du plan national de circulation routière, le ministre a déclaré "qu'il est fin prêt". Il s'agit d'abord de construire plusieurs parkings à étages dans les grandes villes et limiter les entrées de véhicules en agglomération urbaine. "Il faut aider les automobilistes à privilégier le stationnement en parking et d'utiliser le métro". Sur le contrôle technique des véhicules, le ministre a estimé que "l'ancienne tarification est dépassée car les moyens et outils de contrôle obéissent aujourd'hui aux normes" d'où la réflexion à mettre de nouveaux tarifs. Cela est en relation avec le nombre des accidents de routes dont le ministre a rappelé "les 55.000 blessés et 4.400 morts recensés annuellement". La plupart des accidents, poursuit-il, sont les faits "de jeunes ayant de nouveaux permis". Cela conclut aux énormes coûts engrangés par le Trésor public qui avoisinent les 120 milliards de dinars. Aussi, mentionne-t-il que "le nouveau permis à point est fin prêt pour entrer en vigueur dès le 1^{er} trimestre de 2017". Sur ce point, il a rappelé que "les sanctions seront progressives en cas de délit. Revenant sur le transport des

voyageurs, le ministre a déploré qu'il "existe une certaine anarchie" tout en considérant le nombre considérable des cars et bus de transport qui sont de 110.000. Là aussi, il y aura une nouvelle réglementation sur les gares routières et les itinéraires précis qui doivent prendre ces moyens de transport. Pour ce qui est des taxis, il faut dire que "le secteur sera réorganisé en termes de respect de loi et de sensibilisation à cette catégorie de transporteurs".

Le transport maritime et aérien plus concurrentiel

Le ministre des Transports est revenu sur le transport aérien en considérant que le but d'Air Algérie est d'étendre progressivement sa flotte et son réseau. Il a annoncé de ce fait que "6 nouvelles lignes seront ouvertes en 2018". Ce sont ces lignes à l'international qui confortent les 7 lignes classiques existantes. BoudjemaÛ Talai a mis en exergue "l'Open sky africain qui est d'un intérêt économique grandissant pour l'Algérie". Plusieurs payas africains selon le ministre "ont émis le souhait d'ouvrir des lignes aériennes". Sur l'international, le premier responsable du secteur a estimé que "la ligne Alger-Pékin et celle d'Alger Montréal sont effectués par la compagnie publique" et si d'autres concurrents entrent en liste, ils peuvent aussi transporter sur ces lignes en vertu d'un accord de réciprocité. Sur le réseau domestique, l'intervenant souligne l'importance de la compagnie Tassili Airlines qui s'active dans le cadre de l'extension du réseau. De même qu'il a rappelé le projet de l'extension de l'aéroport d'Alger et le nouvel aéroport de Tamanrasset. Interrogé sur la récente grève des pilotes d'Air Algérie, le ministre a tenu à nuancer : "Il ne s'agit pas d'une grève mais d'une perturbation de 4 heures entamée par les pilotes" en indiquant qu'il "y a

actuellement un nouveau système de calcul des horaires de vol pour les pilotes qui devrait remplacer le système classique du pointage". Il a également souligné fermement que

"nous ne réduirons pas les effectifs de la compagnie publique mais on va les déployer dans d'autres métiers selon un plan de formation afin d'éviter toute compression". Concernant le transport maritime, le ministre a rappelé que "le partenariat avec les étrangers avec toutefois un "accord de 51/49 avec l'Italie pour ce qui est de Cnan Med" alors que Cnan Nord reste 100 % algérienne. Pour l'acquisition d'un bateau pour les voyageurs, le ministre a estimé "qu'il faut 2 ans entre sa construction et son acquisition mais cela coûte cher pour le Trésor".

L'enjeu du métro et du rail

Sur ce chapitre, BoudjemaÛ Talai a également précisé que "l'extension du réseau métro d'Alger sera achevée en 2020". Il s'agit essentiellement de l'extension de la ligne El Harrach à l'aéroport et celle reliant la Place des martyrs à Ain-Bénian. Cependant, le ministre a expliqué être entre ce tracé qu'il impute à ses prédécesseurs. "Le métro reste le moyen de transport soutenu par l'État" et sera d'un enjeu crucial à l'avenir. Cela sous-entend que les prix ne seront pas révisés à la hausse. Mais il a confirmé que le projet du métro d'Annaba a été gelé. Le ministre a fait valoir la thèse que "le financement par concours unique du Trésor a été supprimé laissant place à un partenariat public privé". Pour ce qui est du rail, le ministre a indiqué que "le réseau qui était de 1.700 km en 1999 est aujourd'hui à 4.000 km et 2.380 autres km à réaliser". Ce qui fait qu'il y a un bond. Pour lui "le rail est prioritaire". Cela revêt de l'importance notamment le projet de la ligne

entre Alger et Tunis qui passe par Annaba et Souk Ahras. "Nous attendons l'accord des Tunisiens" a-t-il fait savoir.

Le dossier de l'autoroute Est-Ouest sera ficelé en 2018

L'autoroute Est-Ouest sera désormais un chapitre clos en 2018. C'est ce qu'espère le ministre des Transports et des Travaux publics en annonçant que "le problème de Djebel Ouahch à Constantine et le tronçon de Lakharia est en voie d'être réglé. Un nouveau système de consolidation est mis en route afin d'éviter les glissements". Mais il avertit que "le risque existe toujours sur ces tronçons sont construits sur des pieux" ce qui rend la tâche plus ardue. Pour le péage, le ministre a laissé entendre que le coût au kilomètre sera étudié mais ajoute-il "il faut d'abord avoir de la qualité et toutes les infrastructures comme les aires de péage et les stations de péage". Sur ce plan il a loué les efforts des entreprises algériennes et considère la sélection de 16 d'entre elles pour achever les reste des travaux est un bon signe.

Les points noirs à Alger seront éliminés

L'affaissement d'une partie du tronçon reliant Ben-Aknoun à Zéralda n'a pas laissé indifférent le ministre. Il a rappelé que "la circulation a été rétablie en 24 heures". Selon lui "si les routes se dégradent, c'est qu'il faut toujours de la maintenance pour les entretenir". Les malfaçons constatées sur certains axes routiers seront réaménagées estimant toujours qu'il "y a une marge d'erreurs résultant de ces malfaçons". Mais tous ces points noirs seront éliminés progressivement selon les propos du ministre.

F.A.

SIDA EN ALGÉRIE

Appel au dépistage précoce

Des responsables de plusieurs associations activant dans le domaine de la lutte contre le sida (Syndrome d'immunodéficience acquise) ont lancé un appel aux pouvoirs publics pour l'intensification des efforts dans le dépistage précoce chez les populations à risque.

PAR ROSA CHAOUÏ

Le plus grand défi de la prise en charge du sida en Algérie est "le dépistage précoce chez certaines catégories susceptibles d'être porteuses du virus notamment les homosexuels et les toxicomanes" a indiqué Othmane Bourouba, président de l'Association "Aids Algérie" dans une déclaration à l'APS à la veille de la Journée mondiale de lutte contre le sida (1^{er} décembre).

Le taux de prévalence annoncé, qui "est inférieur à 0,1 % ne reflète pas la véritable situation épidémiologique en Algérie", a soutenu le même responsable, appelant dans ce sens les services sanitaires et les associations activant dans ce domaine à une révision de la stratégie de dépistage à travers de nouvelles approches mieux adaptées à ces milieux.

De son côté, le président de l'association "Aids Solidarité", Ahcen Boufenissa a déploré la vision de la société algérienne vis-à-vis des personnes atteintes du sida, reconnaissant la difficulté d'entrer en contact avec ces milieux.

Les associations activant dans le domaine de la solidarité et de la lutte contre le sida "n'ont pas les techniques nécessaires pour encourager les populations fragiles à



Nécessité de sensibiliser au dépistage du VIH sida.

venir vers elles et partant, les inciter à se soumettre au dépistage", a-t-il ajouté. Pour sa part, le docteur Rabah Touaibia, chargé de la communication au sein de la même association, a estimé que l'approche de dépistage volontaire demeure "insuffisante", mettant en exergue la nécessité d'adopter de nouvelles approches de dépistage chez les personnes

à risque. Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) progresse lentement et ses signes cliniques apparaissent longtemps après la contamination, a-t-il précisé, appelant à intensifier les campagnes de sensibilisation tout au long de l'année et à ne pas attendre la Journée mondiale de lutte contre le sida pour le faire. Concernant la prise en charge des

malades, M. Boufenissa a salué les efforts consentis dans ce domaine, mettant en garde contre les risques de propagation de la maladie que peut entraîner l'interruption du traitement par les malades qui se sentent mieux.

Ces associations ont également salué les efforts déployés par l'État pour assurer la disponibilité de tous les traitements, la bonne prise en charge des malades déclarés à travers les différents centres et l'utilisation des techniques modernes pour limiter la transmission de la maladie de la mère séropositive à son enfant.

S'agissant des cas déclarés par le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie qui a recensé depuis l'apparition de la maladie en 1985 plus de 1.700 malades déclarés et 8.600 séropositifs, les associations ont estimé que ces chiffres "ne reflètent pas la réalité de la situation épidémiologique". Le plus grand nombre de cas (298 malades) est enregistré chez les 35-39 ans. Les 30-34 ans arrivent en deuxième position avec 269 malades puis les 25-29 ans avec 238 cas.

Quant aux modes de transmission, la transmission par voie sexuelle arrive en tête avec 832 cas. 105 cas de contamination par seringues chez les toxicomanes ont également été enregistrés. **R. C.**

DISTRIBUTION DE LOGEMENTS LPP Le calendrier se précise

En dépit de la conjoncture marquée par la crise financière et les coupes budgétaires, le secteur de l'habitat ne sera pas touché. "L'État continuera à financer les programmes de logements", a réaffirmé, hier le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, lors de la rencontre d'évaluation avec les cadres du secteur. Intervenant lors de cette rencontre, le Président-directeur général de l'ENPI (Entreprise nationale de promotion immobilière) a annoncé que 1067 logements LPP (Logement promotionnel public) seront distribués durant le mois de décembre dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

A ce premier quota viendront s'ajouter quelque 9.000 logements qui seront livrés entre le mois de décembre et janvier 2017 dans 5 wilayas (Oran, Blida, Constantine, Bordj-Bou-Argerij et Alger).

A la clôture de la réunion, le ministre de l'Habitat est revenu longuement sur la nécessité de recadrage du secteur en exhortant les responsables à améliorer la communication et à se rapprocher d'avantage des citoyens.

Lors d'un point de presse organisé en marge de cette rencontre, le premier responsable du secteur a indiqué que l'État n'a pas cédé sur la question de mise en conformité des constructions en assurant que l'État n'a pas l'intention de démolir les habitations des contrevenants. Ces derniers seront soumis juste à une amende. **R. N.**

CONSTRUCTION D'UNE USINE VOLKSWAGEN À RELIZANE

Le taux d'intégration atteindra les 40 %

PAR CHAHINE ASTOUATI

Un accord portant construction d'une usine d'assemblage de quatre modèles de véhicules du constructeur automobile Allemand Volkswagen a été conclu, avant hier à Alger, entre celui-ci et le groupe algérien Sovac.

Pour aborder les retombées économiques de ce projet, l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne recevait, hier, le directeur général du groupe Sovac, Mourad Oulmi. Ce dernier indique que l'usine réalisée sur une superficie de 150 hectares, dans la zone industrielle de Sidi Khettab, à Relizane, commencera à produire, à partir

de 2017, 12.000 véhicules/an, un rythme, dit-il, qui devrait passer à 500.000 en 2019, à raison de 100 unités chaque jour. Il précise que Les modèles qui y seront, dans un premier temps assemblés seront constitués de la Golf 7, de la Seat Ibiza, de la Skoda Octavia et de la VW Caddy. M. Oulmi souligne, par ailleurs, que l'une des conditions du cahier des charges stipule que le constructeur doit fabriquer localement 15 % des pièces constituant les véhicules produits en Algérie, trois années après le lancement de l'usine, un taux qui devrait, assure-t-il, passer à 40 % au bout de cinq années.

Il rappelle que les deux partenaires ont, à ce titre, conclu un pacte économique

PRÈS DES FRONTIÈRES OUEST

Saisie de plus d'une tonne de kif traité

Plus d'une tonne de kif traité provenant du Maroc a été saisie hier par les services de la Gendarmerie nationale près de la bande frontalière, à Bab-El-Assa à Tlemcen, a-t-on appris de source sécuritaire.

Agissant sur renseignements, les gardes-frontières ont mis en place un dispositif

dans cette région frontalière, notamment à travers les patrouilles de surveillance, qui a permis d'intercepter une quantité de 10 quintaux et 28 kg de kif traité, acheminée à dos de baudet, a-t-on souligné de même source.

Une enquête a été ouverte pour élucider cette affaire. **R. N.**

MENACÉ D'EFFONDREMENT

Un immeuble évacué à Télémy

Un immeuble situé au 38 rue Blaise-Pascal à Télémy sur les hauteurs d'Alger a été évacué de ses occupants, hier matin, en raison d'une menace d'effondrement.

Selon le président de l'assemblée populaire d'Alger-Centre, Abdelhakim

Batache, au total 9 familles occupant cet immeuble ont été invitées à quitter les lieux car un mur de soutènement situé à proximité du même immeuble a cédé après un glissement de terrain.

A l'origine de ce glissement, les travaux de terrassement lancés dans la même zone

visant à concrétiser un transfert technologique, par le biais duquel Volkswagen se chargera de développer un réseau local de sous traitants et d'équipementiers, dont il assurera lui-même la formation.

M. Oulmi relève, en outre, que la particularité de cette usine, contrairement à celle de Renault installée à Oued-Tlelat à Oran, est de pouvoir réaliser des exportations d'une partie de sa production vers l'étranger, notamment vers des pays du continent africain.

Son autre intérêt, relève-t-il, c'est que dans un premier temps, elle permettra de créer 1.800 emplois directs et 3.500 emplois indirects. **C. A.**

Dimanche, les services de la Gendarmerie nationale ont opéré deux saisies de kif traité à Maghnia, totalisant 10 quintaux et 46 kilos. Une autre affaire a été traitée, la même journée à Mostaganem, qui a abouti à la saisie de 24 kilos de kif traité, a-t-on rappelé. **R. N.**

par une entreprise privée pour l'extension d'une habitation. Une commission technique a été dépêchée sur les lieux par les services compétents pour évaluer les risques que constitue le glissement à l'immeuble en question. **R. N.**

TRANSLOGISTIQUE, TRANSIT ET ENTREPOSAGE DES MARCHANDISES

Développer les exportations par l'organisation

Le développement et la promotion des exportations en Algérie passent nécessairement par l'organisation rigoureuse de la fonction logistique, a estimé Boudjemâa Talai, ministre des Travaux publics et des Transports lors du symposium tenu au centre international des conférences Abdellatif- Rahal à Club-des-Pins

PAR AMAR AOUIMER

Pour pouvoir exporter ses produits industriels et surtout agricoles frais et agroalimentaires, l'Algérie a grandement besoin de former des ingénieurs techniciens et agents de la logistique, la professionnalisation des exportations et des activités du commerce international requiert des transferts de savoir-faire et des techniques de marketing management et une connaissance approfondie des rouages des circuits mondiaux de commerce. Les produits algériens tels que les biens et marchandises agroalimentaires, tels que les dattes les jus sont vendus aux Etats-Unis d'Amérique et même à Tokyo alors que la région d'Adrar n'arrive pas à transporter et acheminer les produits agricoles de qualité supérieure vers le nord du pays

en raison du manque de moyens de transport aérien et de la chaîne de la logistique, selon des responsables locaux qui se plaignent de l'absence du fret.

Mais avec la plate-forme et la construction de l'aéroport de Tamanrasset pour l'organisation du fret, la région de l'extrême sud, du moins la région du hoggar pourrait connaître un essor dans les transactions commerciales et le transport des marchandises.

En organisant ce symposium de deux jours consacré essentiellement à ce thème récurrent de la logistique, les organisatrices ont réussi quand même à rassembler les différents acteurs de la logistique pour une meilleure compréhension de l'enjeu et de l'urgence d'instaurer une véritable culture et des coutumes dans le commerce et l'économie nationale.



En effet, les producteurs et les exportateurs ainsi que les spécialistes et les experts en matière de commerce international sont condamnés à se concerter et à travailler ensemble méthodique-

ment pour développer donc la logistique qui doit avoir un coût de 5 % afin de réduire les frais en matière de transport onéreux des marchandises. A. A.

PENSER À L'APRÈS-PÉTROLE

L'agriculture, locomotive de l'économie nationale

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdeslem Chelghoum a déclaré que *"le secteur de l'agriculture sera la locomotive de l'économie nationale et remplacera les hydrocarbures"*.

S'exprimant à l'occasion du 42^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), célébrée officiellement dans la wilaya de Skikda, le ministre, qui était accompagné du ministre des Ressources en eaux et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, soulignant que l'agriculture était l'alternative aux hydrocarbures et un choix fiable et stratégique, a indiqué que *"ce sont les agriculteurs qui assureront le développement économique et contribueront à atteindre l'autosuffisance alimentaire"*.

Mettant en exergue les efforts colossaux de l'État, déployés pour développer ce secteur, le ministre a affirmé que les agriculteurs ont aujourd'hui la *"responsabilité d'augmenter et de diversifier la production agricole pour réduire le coût de la facture d'importation et se projeter dans le futur en passant à l'étape de l'exportation"*.

Le domaine de l'agriculture a enregistré des *"avancées palpables"*, a souligné M. Chelghoum, appuyant ce constat par la disponibilité des produits agricoles sur le marché local, alors que *"dans le passé, ces mêmes produits étaient importés"*, a-t-il souligné.

Le ministre a également salué la clairvoyance du président de la République

Abdelaziz Bouteflika, initiateur d'une série de réformes décidées dans le domaine de l'agriculture et qui a contribué, a-t-il ajouté, à une nette amélioration du cadre de vie des agriculteurs notamment à travers les multiples projets de développement traduits dans les opérations de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz naturel et d'alimentation en eau potable (AEP), et la réalisation des infrastructures de base, écoles et infrastructures sanitaires notamment. Appelant les agriculteurs à une pleine exploitation des terres agricoles quelle que soit leur nature (privée ou publique) et à la réduction des terres en jachère, le ministre a affirmé que ces procédés constituent *"la meilleure solution pour préserver et optimiser l'activité agricole et permettre ainsi la consolidation des soubassements sociaux de l'agriculteur algérien"*.

Dans ce contexte, M. Chelghoum a mis en avant les efforts consentis par les ministères de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et celui du Travail, l'emploi et la sécurité sociale en collaboration avec l'UNPA dans l'amélioration des conditions professionnelles des agriculteurs et éleveurs à travers notamment la sécurité sociale dont les délais d'affiliation ont été prolongés jusqu'à fin 2017 pour permettre aux maximum d'agriculteurs d'en bénéficier. Les efforts se poursuivent, selon le ministre, pour augmenter la superficie des terres agricoles irriguées à travers l'encouragement des systèmes d'économisation des

eaux et la mise à niveau des terres agricoles pour atteindre l'objectif de deux millions de terres irriguées.

M. Chelghoum a également fait part des efforts déployés dans le domaine de la recherche scientifique et l'orientation agricole pour permettre davantage d'avancées dans le secteur.

L'État algérien encourage *"continuelement"* l'investissement dans toutes ses formes, a-t-il soutenu, faisant part de l'impact des industries de transformation dans l'augmentation de la production agricole, appelée (la production) ultérieurement à lever le défi de l'exportation.

De son côté le ministre des Ressources en eaux et de l'environnement, qui a insisté sur l'urgence de développer davantage l'agriculture nationale et passer à une économie agricole, a fait part de l'importance de la mise à niveau des terres agricoles et l'augmentation des terres irriguées. Le secteur des Ressources en eau œuvre en collaboration avec le secteur de l'agriculture à fructifier tous les investissements réalisés dans ce sens, a souligné M. Ouali, précisant que les quantités des eaux mobilisées dans les forages et barrages ont atteint 7 milliards m³/an alors qu'elles ne dépassaient pas les 2 milliards m³/an en 1999.

Des surfaces de 1,3 million d'hectares de terres agricoles ont été irriguées jusqu'à fin 2015 à la faveur des multiples investissements réalisés dans ce sens, a fait savoir le ministre, rappelant que la

surface irriguée ne dépassait pas les 350.000 hectares en 1999.

Le secrétaire général de l'UNPA, Mohamed Alloui a fait part lors de son intervention des efforts colossaux déployés par le président de la République pour développer le secteur. Il a salué la bonne gouvernance du président de la République qui a permis *"d'éliminer toutes les entraves"* notamment en matière de mise à niveau des terres situées dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud.

Le même responsable a présenté une série de revendications en rapport avec les conditions de travail des agriculteurs et leur prise en charge, une fois, à la retraite.

Il a, dans ce contexte, insisté sur l'importance de la ressource humaine dans la réussite de toute entreprise et a mis en exergue l'apport du secteur de l'agriculture dans la résorption du chômage, et mettant en garde contre toute atteinte au foncier agricole.

Des représentants de l'UNPA des 14 wilayas de l'est du pays ont pris part aux festivités de célébration de cette date anniversaire organisées, au palais de la culture de la ville, marquées également par l'organisation d'un salon des productions agricoles et halieutiques.

R. E.

NAAMA

**Création
de 199 emplois
avec le CTA**

Au moins 199 jeunes demandeurs d'emploi ont été embauchés, à la faveur du dispositif du Contrat de travail aidé (CTA), à travers la wilaya de Naâma, au cours des dix premiers mois de cette année, a indiqué, mercredi dernier, la direction locale de l'emploi.

Parmi les bénéficiaires de ce dispositif d'emploi, 43 diplômés d'université, 110 promus des établissements de la formation professionnelle et 41 sans niveau, répartis entre différents secteurs d'activités économiques, a souligné le directeur du secteur, Fayçal Saïdi.

Le bâtiment, travaux publics et hydraulique (entreprises réalisatrices, offices publics, bureaux d'étude et autres) vient en tête des secteurs pourvoyeurs de ces postes d'emploi, suivi de celui des services, puis de ceux de l'industrie et de l'agriculture.

Les bénéficiaires de ces CTA perçoivent un salaire qui leur est versé par l'employeur et une indemnité de l'Etat qui soutient cette formule d'emploi permettant une intégration des jeunes dans le monde du travail et leur titularisation après acquisition de l'expérience professionnelle nécessaire dans le poste occupé, a rappelé M. Saïdi.

Le nombre de postes offerts au titre de cette formule de contrat de travail aidé est cependant en baisse par rapport à ceux offerts à la même période de l'an dernier, en raison notamment du recours des entreprises économiques à l'embauche par le biais des contrats d'insertion professionnelle, plus que par ceux des CTA.

Les offres d'emploi proposées par les entreprises publiques et privées et étrangères dans la wilaya de Naâma ont dépassé les 2.600 emplois depuis le début de l'année, au moment où l'agence de l'emploi de la wilaya a réceptionné sur la même période plus de 9.000 demandes d'emploi émanant de différentes catégories (diplômés, qualifiés et sans niveau).

MEDEA

**Chutes d'arbres,
poteaux et câbles
électriques**

Plus d'une douzaine d'interventions ont été effectuées, entre mardi et la journée de mercredi derniers, par les éléments de la protection civile, à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa, suite aux rafales de vents violents qui ont balayé la région. Si aucun dégât majeur n'a été signalé, pour l'instant, ces vents violents ont provoqué, selon la même source, des chutes d'arbres, de poteaux et câbles électriques dans de nombreux sites urbains, notamment à Médéa, Draâ-Smar et Seghouane où les éléments de la protection civile ont déployé de gros moyens pour sécuriser des habitations menacées par la chute d'arbres.

Les chutes d'arbres provoquées par ces vents violents ont également causé l'événementiel partiel de plusieurs toits de maisons, à Médéa et Seghouane, a indiqué la même source, qui fait état, en outre de l'effondrement du mur d'une bâtisse localisée dans cette dernière commune.

APS

BLIDA, UNIVERSITÉ ALI-LOUNICI DE BLIDA 2

Formation de 5.200 fonctionnaires

Une convention a été signée entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'université Ali-Lounici de Blida 2 à Blida, en vue de la formation de 5.200 fonctionnaires, employés au niveau de 1.541 communes du pays.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cet accord de formation a été signé par le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelhalim Merabti, et le recteur de l'université de Blida, Ahmed Chaïllal, a indiqué l'APS, précisant que l'accord engage l'université de Blida à prendre en charge la formation de 5.200 administrateurs recrutés, en 2015, par les 1.541 communes du pays, et ce en application d'une convention signée, en 2015, entre le ministère de l'Intérieur et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les bénéficiaires de cette formation, d'une durée de 7 semaines pour chaque session, seront, entre autres, initiés au code administratif, les conflits administratifs, l'aménagement du territoire, la loi sur le foncier, la gestion des biens financiers et fiscaux locaux.

Dans son allocution en marge de la cérémonie de signature, M. Merabti a fait savoir que cette convention vise la réunification des vues et visions des fonctionnaires au niveau de toutes les communes de pays, afin qu'il n'y ait pas de divergences dans les programmes, soulignant qu'il s'agit surtout d'"*inculquer aux nouveaux employés des connaissances qui leur permettront de mieux s'adapter avec les nouvelles missions qui leurs seront assignées en tant qu'administrateurs, chargés d'accompagner les projets du*



ministère de l'Intérieur, relatifs à la modernisation et améliorations du service publique, parallèlement aux projets visant à faire de la collectivité locale un acteur dans la création de la richesse, la valorisation des biens de la commune et la prise en charge des conflits en son sein.

Pour cette tâche, le choix de l'université de Blida a été dicté par le fait que cet établissement compte un staff encadreur qualifié, ayant déjà acquis une expérience dans l'administration locale", a expliqué M. Merabti à l'APS, qui a ajouté qu'il a aussi fait part d'autres conventions de formation signées, entre autres, avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de l'Université de la formation continue. Selon l'APS, parallèlement des accords de formation ont été, également, signés avec la France, l'Espagne et la Chine, aboutissant à la formation, depuis deux ans, de plus de 180 cadres dans différents domaines. Au titre de l'accompagnement de la réforme administrative et abordant la stratégie de formation adoptée, par sa tutelle, le responsable a souligné qu'elle est basée sur trois axes principaux, représentés par la formation de base assurée aux nouvelles recrues, de 2014 et 2015, des collectivités, dont près de 13.000 ont été formées cette année.

Concernant le 2^e axe, il porte sur le recyclage et mise à niveau des connaissances de tous les fonctionnaires, agents, contractuels et cadres (secré-

taires généraux des daïras, chefs des services et élus locaux), au titre d'un programme de formation dont la perspective s'étale de 2015 à 2019.

Quant au troisième axe de cette stratégie, il engage l'université algérienne à s'ouvrir sur l'administration locale, en vue de la faire profiter de ses compétences.

M. Merabti a mis en exergue l'importance des réformes engagées, par sa tutelle, en matière de modernisation et amélioration des prestations publiques, soulignant également, le rôle dévolu aux collectivités dans la création de la richesse et l'attraction de l'investissement, d'où leur besoin pour ce faire, a fait savoir l'APS, ajoutant qu'à son tour, M. Chaïllal a affirmé la "*disposition de son établissement à être un élément actif dans le développement national, en général, et le développement humain, de façon particulière*".

A cette l'occasion, le wali Abdelkader Bouazghi, a, dans son intervention, rappelé les trois points ayant constitué la base des décisions prises lors de la rencontre ayant réuni, depuis une semaine, les walis avec le gouvernement, soit l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la révision du système des impôts et la modernisation de l'administration, et le programme d'investissement, affirmant que tous ces points ont pour facteur commun la "qualification de la ressource humaine".

B. M.

BECHAR, TROISIÈME RÉGION MILITAIRE

8^{es} journées médicochirurgicales

Une centaine de praticiens de la santé militaire et publique ont pris part aux travaux des 8^{es} journées médicochirurgicales de la troisième région militaire, dont le coup d'envoi a été donné à Béchar par le général-major Saïd Changriga, commandant de cette région militaire, la semaine dernière.

Cette rencontre médicale et scientifique qui s'est étalée sur toute une journée, a constitué un cadre propice pour la vulgarisation et l'application des sciences médicales en vue de l'amélioration de la prise en charge des malades contre différentes pathologies, a indiqué le général-major Saïd Changriha en ouverture des travaux de cette rencontre.

L'armée nationale populaire vise, à travers ce genre de rencontres, la consolidation des espaces d'acquisition et

d'application des connaissances médicales au profit des personnels militaires exerçant à travers la 3^e RM, ainsi que le renforcement des différentes structures du service régional de la santé militaire.

Ces 8^{es} journées médicochirurgicales, qui ont traité cette année de quatre importants thèmes, à savoir les traumatismes du bassin, le diabète et ses complications, le tabac et les poumons, et la toxicologie et toxicomanie, visaient une meilleure vulgarisation des connaissances médicales parmi les praticiens de la santé militaire en poste dans les différentes structures hospitalières militaires du pays, et un moyen de sensibilisation et de diffusion du savoir en matière de prévention des pathologies, a déclaré, pour sa part, le général Karaouat

Fatiha, chef du service de l'ophtalmologie de l'hôpital central de l'armée Mohamed-Salah-Nekkach d'Aïn-Naâdja.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part les praticiens de la santé des différentes régions militaires du pays et ceux de la santé publique de la wilaya de Béchar, a vu la présentation de 76 communications et 79 posters traitant des thèmes précités.

Elle s'inscrit dans le cadre du programme de formation et de formation continue initié par la Direction centrale des services de la santé militaire du ministère de la Défense nationale, a ajouté le colonel Haïfi Youcef, directeur régional des services de la santé militaire de la 3^e RM.

APS

ILLIZI, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Réalisation de plusieurs projets dans la commune



Plusieurs opérations de développement sont en cours de réalisation dans la commune d'Illizi dans le but d'améliorer le cadre de vie de la population locale, ont indiqué les services de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Parmi ces réalisations, la réalisation, pour 10 millions DA, d'une agence postale au quartier Aïn-el-Kours qui permettra, une fois livrée à la fin de cette année, de rapprocher l'administration du citoyen et d'améliorer le service public et les prestations postales au profit du citoyen.

Pour plus de 210 millions DA, cette concentration d'habitants a bénéficié également d'un projet de réalisation d'un collège qui devra ouvrir ses portes en décembre prochain, a fait savoir l'APS, ajoutant qu'outre cette structure pédagogique appelée à alléger les sureffectifs des collèges limitrophes, le quartier a bénéficié d'un projet de revêtement de 1,9 km de la route menant vers le centre d'enfouissement technique.

Quant au quartier Errimel, il s'est vu accorder, pour un coût de 110 millions DA, un projet de raccordement sur 500 mètres au réseau d'assainissement, pour ensuite être raccordé à la station de pompage au collecteur principal.

Concernant l'habitat, le parc immobilier de la commune d'Illizi sera consolidé d'un quota de 90 logements

de type public locatif, finalisés et attendant d'être raccordés aux réseaux divers, en plus de l'attribution de 200 lots de terrain à bâtir au quartier de Djerrat, et dont les travaux d'aménagement seront lancés prochainement.

Dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, la commune d'Illizi s'est vue doter d'un projet de réalisation de 41 logements, en plus d'un groupement de 40 logements de fonction pour le secteur de l'éducation, selon les services de la wilaya.

Lors d'une récente visite d'inspection de ces projets, le chef de l'exécutif de la wilaya d'Illizi, Moulati Attallah, a mis l'accent sur la nécessité de respecter la qualité de réalisation, d'accélérer le rythme des travaux en vue de les livrer dans leurs délais.

B. M.

NAAMA, OFFICE NATIONAL D'ALPHABÉTISATION ET D'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES 2.130 nouveaux inscrits aux cours

Quelque 2.130 nouveaux inscrits aux cours d'alphabétisation, dont 98% parmi la gent féminine, sont recensés à travers la wilaya de Naâma pour la saison 2016-2017, a indiqué l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Pour attirer un maximum de personnes désireuses de s'affranchir de l'illettrisme, notamment parmi la gent masculine, une campagne de sensibilisation et de vulgarisation est menée actuellement à travers la wilaya, aussi bien en zones urbaines que rurales, avec le concours de certaines associations, de la radio locale, et d'encadreurs des secteurs des Affaires religieuses et de l'Action sociale et la Solidarité, a indiqué le directeur de l'antenne locale de l'ONAEA, Mohamed Mansouri.

Les efforts menés dans le cadre de la lutte contre l'analphabétisme a permis, durant les trois dernières années, à plus de 2.000 personnes parmi la gent féminine d'achever leur enseignement dans les sections d'alphabétisation et de décrocher un titre



de fin d'études, a-t-il ajouté en signalant qu'elles constituent généralement plus de 97% des effectifs des apprenants. Les inscrits pour les cours d'alphabétisation sont répartis sur 130 sections d'une moyenne de 25 à 30 personnes par section, généralement ouvertes au niveau des structures éducatives, des centres de la formation professionnelle et des mosquées,

selon le même responsable. Au moins 48 postes ont été consacrés à l'encadrement de ces sections, soit à titre contractuel avec l'ONAEA, soit à travers des contrats d'insertion professionnelle ou par le biais de contrats d'activités d'utilité publique et d'emploi des jeunes, a-t-il encore fait savoir.

APS

ORAN

Usine de montage de véhicules Renault

L'objectif de 43 % d'intégration de pièces algériennes dans les véhicules Renault montés dans l'usine d'Oran sera "complètement atteint en 2017", a affirmé le wali d'Oran, en marge d'une visite de travail de projets d'investissement dans la wilaya.

Inaugurée en décembre 2014, l'usine de montage de véhicules d'Oued Tlelat occupe une superficie de 150 hectares. Au lancement de la production, le taux d'intégration de pièces algériennes était de l'ordre de 20 % pour atteindre ensuite les 25 %. L'augmentation de ce taux d'intégration vise à développer un large réseau de sous-traitants nationaux pour répondre aux besoins de l'usine.

Soulignant l'importance de ce taux d'intégration de 43 % de pièces algériennes entrant dans la fabrication des véhicules Renault, Abdelghani Zaalane a fait savoir qu'un projet d'extension de l'usine d'Oued Tlelat est "en cours de négociations au niveau du gouvernement".

Cette usine assure actuellement le montage de deux modèles de véhicules de tourisme, la Symbole et la Stepway Sander. Le wali d'Oran a inspecté, lors de sa sortie du terrain, un projet de réalisation d'une raffinerie de sucre de Tafraoui, dans la daïra de Oued-Tlelat, lancé en 2015, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux.

Les responsables de cette usine ont indiqué que les travaux ont atteint un taux d'avancement de 80 %. Le projet sera livré d'ici la fin de l'année en cours. Cette installation produira, au départ, 1.000 tonnes de sucre par jour pour passer ensuite à 2.000 tonnes/j. Au total, la raffinerie produira quelque 700.000 tonnes de sucre par an.

IN-SALAH

Attribution de 2.000 lots de terrain pour l'auto-construction

Plus de 2.000 lots de terrain destinés à l'auto-construction ont été attribués, dernièrement dans la commune de la circonscription administrative d'In Salah, selon les services de cette collectivité.

Ces lots de terrains d'une superficie de 210 à 250 m² chacun, sont répartis sur différents concentrations d'habitants à travers cette collectivité, à savoir Dghamcha, El-Barka, Djoualil et El-Sahla Charkia, selon la même source.

Ce quota attribué fait partie d'un programme global de 3.000 terrains à bâtir, a-t-on précisé.

Les bénéficiaires ont accueilli avec "satisfaction" cette opération appelée à répondre à leurs attentes et qui contribuera aussi à diminuer la demande croissante en logements sociaux dans la commune de In-Salah, a-t-on souligné.

Dans le cadre des efforts menés pour la résorption de l'habitat précaire et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la circonscription administrative d'In-Salah, englobant trois communes (In-Salah, In-Ghar et Foggaret-Ezzoua), a bénéficié de 1.500 aides pour l'habitat rural.

APS

YÉMEN

Relance des efforts de paix

L'émissaire de l'Onu au Yémen a annoncé la relance de ses efforts de paix après l'échec d'une trêve dans le conflit qui dure depuis 20 mois et qui a encore fait des dizaines de morts parmi des combattants et des civils ce week-end.

Le médiateur Ismaïl Ould Cheikh Ahmed "doit être reçu dans les deux prochains jours par le président Abd Rabbo Mansour Hadi" à Aden, dans le sud du Yémen, a déclaré à l'AFP le ministre yéménite des Affaires étrangères Abdel Malek al-Mekhlafi.

Il a précisé que son gouvernement remettrait à cette occasion "sa réponse à la feuille de route" onusienne, sans donner plus de précisions. L'émissaire onusien se trouvait dimanche à Riyad où il a rencontré des diplomates étrangers impliqués dans le dossier, a-t-on appris de source diplomatique occidentale. Auparavant, il avait effectué une visite



à Oman où il a eu une série de trois entretiens avec des représentants des rebelles chiites Houthis et de leurs alliés, les partisans de l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

A son départ de Mascate, il avait noté chez ses interlocuteurs "beaucoup de sérieux", se disant "optimiste sur la

possibilité" d'instaurer un nouveau cessez-le-feu. Il avait également indiqué qu'il se rendrait aussi au Koweït. Ce pays avait accueilli le dernier round des pourparlers inter-yéménites, qui s'est achevé début août sans résultats. Selon l'émissaire de l'Onu, le secrétaire d'État américain

John Kerry "continue de croire qu'il existe une occasion historique" de mettre fin au conflit. Le président yéménite, exilé en Arabie saoudite, se trouve depuis samedi à Aden, déclarée par son gouvernement "capitale provisoire" du pays en guerre.

Le conflit a commencé à l'été 2014 avec la progression des Houthis vers la capitale Sanaa qu'ils contrôlent toujours. C'est la première fois que le président revient au Yémen depuis un an. La dernière trêve, négociée par l'Onu, s'est vite effondrée. Samedi soir, douze civils ont péri dans la province de Hodeïda lorsque leurs huttes ont été touchées par un raid aérien de la coalition. Dans le nord-ouest, 40 soldats et 22 Houthis ont péri ces dernières 48 heures dans des combats pour le contrôle d'un axe routier. A Aden, un drone, probablement américain, s'est écrasé sur une maison dans le quartier d'Al-Ariche sans faire de victime, a annoncé une source policière.

La guerre a fait plus de 7.000 morts et près de 37.000 blessés depuis l'intervention de la coalition arabe en mars 2015.

SUISSE

Rejet de la proposition de sortie accélérée du nucléaire

Les électeurs suisses ont rejeté dimanche une proposition visant à accélérer la sortie du nucléaire, moins inquiets pour la sécurité environnementale que pour la perte de l'indépendance énergétique du pays. Selon les résultats définitifs, près de 55 % des électeurs ont désapprouvé l'initiative proposant la fermeture dès l'an prochain de trois des cinq réac-

teurs nucléaires de la Confédération (Mühleberg, Beznau I et II). La centrale de Gösgen aurait été mise à l'arrêt en 2024, celle de Leibstadt en 2029, en vertu de cette proposition.

Le gouvernement et le patronat suisse avaient combattu l'initiative lancée par les écologistes, affirmant que sa mise en oeuvre conduirait à des coupures d'électricité, à une hausse du

coût de l'énergie et à une perte d'indépendance car le pays deviendrait alors plus dépendant de l'électricité produite par les centrales à charbon allemandes.

Après la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011, la Suisse a choisi de remplacer graduellement l'énergie nucléaire, qui fournit environ un tiers de l'électricité du pays, par des éner-

gies renouvelables. Cette "Stratégie énergétique 2050" prévoit la fermeture progressive des centrales nucléaires, mais sans calendrier précis.

Le groupe de services aux collectivités BKW AG compte cependant fermer Mühleberg en 2019, en raison de son coût de maintenance et d'exploitation élevé.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Israël veut museler les muezzins

La question est particulièrement explosive à Jérusalem-Est, occupé au regard du droit international depuis 1967. Tout changement imposé par le législateur israélien dans les pratiques religieuses susciterait la colère populaire et celle de la Jordanie, qui régit les lieux saints musulmans. Les Arabes israéliens représentent près de 20 % de la population totale du pays.

Pour leur part, les promoteurs du projet de loi assurent qu'il n'a rien de raciste, mais vise à défendre la qualité de vie de centaines de milliers de citoyens concernés.

Benyamin Nétanyahou a défendu le texte. S'érigeant en défenseur de ceux qui "souffrent" de cette nuisance, il a assuré que ce projet est d'une grande banalité. Les haredim sont inquiets de

conséquences possibles sur leurs pratiques, et notamment la sirène utilisée dans leurs quartiers pour marquer le début du shabbat. L'idée de réduire le volume des appels à la prière chez les musulmans n'est pas nouvelle. Elle a été lancée fin 2011 avant de revenir dans le débat en 2014. "J'ai honte qu'on essaie de passer de telles lois", avait dit le prési-

dent de l'époque, Shimon Peres. Les temps ont bien changé.

SYRIE

Le régime a repris aux terroristes un quartier clé d'Alep

L'armée a pris le contrôle total du secteur de Massaken Hanano après avoir mis fin à la présence des terroristes dans ce quartier. Des artificiers sont en train de désamorcer les bombes et explosifs laissés par les terroristes dans les rues. La prise éventuelle de Sakhour permettrait à l'armée de couper en deux la partie contrôlée par les terroristes entre le Sud et le Nord. L'armée syrienne a lancé le 15 novembre une offensive d'envergure sur la partie d'Alep tenue par les terroristes, avec l'objectif de reprendre toute la métropole septentrionale.

TURQUIE

Des reporters de la BBC et de la Voix de l'Amérique interpellées en Turquie

Les autorités turques ont interpellé samedi Hatice Kamer, une correspondante du service turcophone de la chaîne de télévision BBC, et Khajijan Farqin, une employée de la radio Voix de l'Amérique dans le sud-est du pays, annoncent les médias. Hatice Kamer faisait un reportage à Sirvan sur un accident qui a fait au moins dix morts

et six disparus dans une mine située dans la province de Siirt à dominante kurde. Elle avait l'intention d'interviewer les proches des victimes, a annoncé samedi la BBC dans un communiqué. Selon le site turkishminute.com, Khajijan Farqin a été arrêtée à Diyarbakir. Elle avait aussi pour mission de faire un

reportage sur l'accident à la mine de la province de Siirt. Les autorités n'ont toujours pas informé les journalistes des raisons de leur interpellation. Les avocats n'auront pas accès aux deux journalistes pendant cinq jours conformément à la loi sur l'état d'urgence.

Agences

VOLKSWAGEN EN ALGÉRIE

SIGNATURE DES PROTOCOLES D'ACCORD

*Le groupe Volkswagen a signé à Alger
un contrat d'assemblage automobile
en Algérie.*



LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Prévient les transporteurs privés des augmentations illégales

VOLKSWAGEN EN ALGÉRIE

Signature des protocoles d'accord



Le groupe Volkswagen a signé aujourd'hui à Alger un contrat d'assemblage automobile en Algérie.

En la présence du ministre de l'Industrie algérien, Abdeslam Bouchouareb, Josef Baumert, membre du directoire de la marque Volkswagen véhicules utilitaires, en charge de la production et de la logistique et Andreas Lauenroth, directeur de la production internationale de la marque Volkswagen, ont signé un contrat de coentreprise avec Mourad Oulmi, P-dg de Sovac SPA, pour le compte des marques du groupe Volkswagen. L'usine Volkswagen en Algérie, qui s'étale sur une superficie de 150 ha, se situe à Relizane, là où seront assemblés quatre modèles, il s'agit de la Volkswagen Golf, Seat Ibiza, Skoda Octavia et Volkswagen Caddy. À partir du printemps 2017, Sovac Production SPA élèvera progressivement la capacité de production à plus de 100 véhicules par jour, soit 12.000 véhicules par an et prévoit d'atteindre un volume de 100.000 véhicules au bout de cinq ans. "Le groupe Volkswagen s'est prononcé en faveur d'une participation à Sovac Production S.P.A. compte tenu du fait que nous travaillons depuis des années avec succès avec notre partenaire Sovac. Cette étape est la conséquence logique de notre volonté d'améliorer nos ventes en Algérie à long terme", a expliqué Josef Baumert



lors de la signature du contrat à Alger. "L'assemblage local est pour nous une première étape stratégique avant la fabrication en Algérie. Pour ce faire, nous allons former des collaborateurs locaux aux enjeux de la qualité, de la production et de la logistique sur les sites respectifs de nos marques en Europe. Nous obtiendrons ainsi un niveau de qualité made in Europe en Algérie", a observé Lauenroth.

Les véhicules Volkswagen made in Algeria seront moins cher de 20%

En marge de la signature des protocoles d'accord de l'usine d'assemblage Volkswagen en Algérie, Mourad Oulmi, PDG du groupe Sovac, a promis des prix moins chers de 20 % par rapport aux modèles importés. En effet, l'usine Volkswagen en Algérie, ou la Sovac Production SPA, entrera en production dès le premier semestre de l'année prochaine, avec l'assemblage de

quatre modèles, il s'agit de la Volkswagen Golf, le Volkswagen Caddy, la Seat Ibiza et la Skoda Octavia. Ces modèles, éligibles au crédit à la consommation, seront commercialisés à des tarifs moins chers de 20 % par rapport à ceux importés, selon le DG du groupe Sovac, Mourad Oulmi.

L'usine Volkswagen en Algérie assemblera la Golf, Ibiza, Octavia et Caddy dès juin prochain

Pas moins de 12.000 unités seront assemblées dès la première année à l'usine Volkswagen en Algérie à partir de juin 2017, à commencer par la Volkswagen Golf, puis 3 autres modèles sortiront avant la fin de l'année prochains, il s'agit des Seat Ibiza, Skoda Octavia et Volkswagen Caddy.

Le projet de l'usine du groupe Volkswagen en Algérie s'est concrétisé aujourd'hui avec la signature des protocoles d'accord qui a eu lieu au niveau du ministère de l'Industrie, en présence du ministre du secteur, Mr Bouchouareb, le P-dg du groupe Sovac, Mourad Oulmi, et d'autres responsables du groupe Allemand. Les quatre modèles prévus sont la Volkswagen Golf, qui verra le jour dès juin prochain, la Seat Ibiza, la Skoda Octavia et le Volkswagen Caddy. Mr Oulmi a promis, par ailleurs, des prix moins chers de 20 % par rapport aux mêmes modèles importés.



TOTAL ALGÉRIE

Des cadeaux à gagner sur facebook

Total Algérie organise un jeu-concours sur sa page face-

Ma mémoire TOTAL



book officielle, intitulé "Ma Mémoire Total", avec plein de cadeaux à la clé pour les 5 gagnants qui seront désignés suite à un tirage au sort le 29 novembre prochain. Le jeu "Ma Mémoire Total" est simple, le participant devra rendre sur la page officielle Total Algérie, accéder à l'application Ma Mémoire Total, lire et valider le règlement relatif au jeu, remplir le formulaire, puis rassembler les paires d'images identiques. 5 gagnants seront désignés par un tirage au sort, qui aura lieu le 29 novembre 2016 qui gagneront chacun une pochette de véhicule, une boîte à mouchoirs et un triangle de sécurité.

OPEL

L'Opel Corsa en détails

L'Opel Corsa refait surface sur le marché algérien, proposée chez les deux représentants de la marque au blitz, à savoir Diamal et Cima Motors, pour un tarif de départ de 2.150.000 DA TTC.

Chez Diamal, l'Opel Corsa est disponible en une seule finition Enjoy 1.4 ess 90ch, équipée d'ABS, d'ESP, de 6 airbags, d'aide au stationnement à l'arrière, indicateur de changement de vitesse (shift-up), aide au démarrage en côte, régulateur et limiteur de vitesse, enjoliveurs 15", projecteurs antibrouillard à l'arrière, rétroviseurs réglables électriquement, affichage de température extérieur, climatisation manuelle, clé pliante avec télécommande intégrée, Radio avec 4 haut-parleurs, sellerie en tissu Spot/Schimmer Blac, verrouillage centralisé à distance, vitres électriques à l'avant et d'un volant multifonction en cuir, proposée à 2.150.000 DA TTC, et à 2.350.000 DA TTC en BVA.

Chez Cima Motors, trois finitions sont proposées aux clients ; l'Enjoy mais animé d'un moteur 1.2 ess 70ch à 2.150.000 DA TTC, La Cosmo 1.4 ess 90ch, qui reprend les mêmes équipements de l'Enjoy mais s'équipe en plus d'une climatisation automatique, jantes en alliage 16" Silver, feux de jour avant à Led, phares avant xenon avec feux de virage, feux antibrouillard à l'avant et à l'arrière, vitres arrière surteintées, aide au stationnement avant et arrière, ordinateur de bord muni d'un écran digital TFT monochrome blanc, radio CD MP3 avec connexion USB et 6 haut-parleurs, et d'une sellerie mixte Marocana Graphic/ Jet Black, disponible au prix de 2 399 000 da TTC. Enfin, la Dynamic 1.4 ess 90ch BVA qui est la mieux équipée, disponible chez Cima Motors à 2 750 000 da TTC, dotée des mêmes équipements de la Cosmo, distinguable par ses jantes en alliage 17" Diamond Cut Titan et son toit ouvrant à commande électrique.

AUGMENTATIONS ILLÉGALES ET ANARCHIQUES

Mise en garde des transporteurs privés

Avec la nouvelle hausse des prix du carburant prévue dès janvier prochain, les transporteurs privés risquent d'augmenter leurs tarifs.



Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemâ Talai, a affirmé jeudi que des mesures coercitives fermes seront prises à l'encontre des transporteurs privés et chauffeurs de taxi qui ont augmenté illégalement les tarifs de transport.

M. Talai qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la Nation, sur l'augmentation des tarifs des transports lors d'une plénière consacrée aux questions orales, a qualifié celle-ci d'illégal, rejetant le motif de la hausse des prix de carburant énoncé dans la loi de finances 2016 avancé par les transporteurs privés. Le coût du carburant pour les tarifs de transport ne dépasse pas 7 %, a-t-il fait remarquer. Il a précisé à ce propos, que les nouveaux tarifs de trans-

port privé avaient fait l'objet d'assises et de débat avec les différents intervenants du secteur (gouvernement-transporteur-syndicats) qui ont, selon lui, été sanctionnés par un accord sur une augmentation qui tient compte du pouvoir d'achat du citoyen et des droits des transporteurs privés, rappelant que la hausse ne dépassait pas 10 % par rapport à l'ancien tarif. Il a souligné également que

toute augmentation de plus de 10 % exposerait ses auteurs à l'application de la loi soit par la mise en fourrière des véhicules ou le retrait définitif du permis d'exploitation en cas de récidive. D'autre part, le ministre des Travaux publics et des Transports a estimé important d'intensifier le contrôle, appelant le citoyen à contribuer aux opérations visant à réguler et organiser le secteur et ce,

en informant les autorités concernées en cas de dépassement. Il a précisé que les tarifs du transport public urbain et suburbain restaient inchangés, indiquant que l'utilisation des moyens de transport public était en nette croissance au regard des statistiques qui révèlent que 20 millions de passagers utilisent le métro, 13 millions le tramway et 7 millions avaient recours aux bus de l'Etusa.

RENAULT ALGÉRIE PRODUCTION FÊTE SES 2 ANS :

55.000 véhicules y ont été assemblés

Depuis son inauguration le 10 novembre 2014, l'usine de Renault Algérie Production de Oued Tielat a assemblé 55.000 véhicules, ce qui représente un doublement de la capacité de l'usine depuis son démarrage. Renault Algérie Production fête ses 2 ans, et lance en cette occasion une nouvelle campagne pour partager son succès. Depuis son lancement, l'usine a assemblé 55.000 véhicules entre la Renault Symbol, et Dacia Sandero Stepway, et recruté et formé plus de 800 collaborateurs, soit un triplement des effectifs par rapport au démarrage, et



plus de 3.000 emplois indirects créés. 5 fournisseurs locaux accompagnent l'usine dans

l'intégration locale des pièces embarquées sur les véhicules qui y sont assemblés. Le taux d'intégration

atteint désormais 30 %, incluant des pièces majeures telles que les sièges et les câblages.

POIDS LOURDS

Contrôle de la surcharge prochainement sur le réseau routier de Médéa

Un contrôle de surcharge des camions de transport poids lourds entrera prochainement en application, à travers les principaux axes routiers de la wilaya de Médéa, dans le but de réduire ce type d'infraction et préserver l'infrastructure routière, d'après le commandant du groupement de gendarmerie de Médéa, apprend-on sur le site de l'APS.

Des points de pesée statique des camions poids lourds seront installés, dans les prochains jours, au niveau des grands axes routiers qui desservent la wilaya, notamment la RN1, qui relie le nord du pays aux régions du Sud, dans le cadre du nouveau dispositif de contrôle du trafic poids lourds, que compte mettre en place la Gendarmerie nationale, a indiqué le lieutenant-colonel, Sid-Ahmed Menbar, en marge d'une récente visite du wali de Médéa sur des sites du projet de dédoublement de la route Chiffa-Berrouaghia. Ces points de contrôle seront munis d'équipement de pesage, en l'occurrence des pèse essieux, qui permettront, d'après les explications fournies par cet officier, de déceler les éventuelles infractions en matière de charges autorisées et verbalis-

er, en cas de dépassement du seuil fixé par la réglementation, le conducteur du camion. Outre le retrait "provisoire" du permis de conduire et le paiement d'une contravention de cinq mille dinars, le conducteur du camion doit se soumettre à une autre contrôle de pesée, une fois débarassé du poids en surcharge, a expliqué l'officier, lors d'un contrôle de pesée menée, au cours de cette visite, au niveau du barrage fixe de la gendarmerie à l'entrée du col de Benchicao. L'entrée en vigueur de ce contrôle devrait permettre, selon les responsables de la direction locale des travaux publics, de renforcer les mesures déjà prises par le passé par les autorités locales en vue d'organiser le trafic de poids lourds sur cet axe névralgique du réseau routier national, en l'occurrence la route nationale 1, d'où transitent en moyenne quelque quatorze mille poids lourds, et rallonger la durée de vie de ce réseau.

Ces derniers estiment qu'un véhicule en surcharge se prête, non seulement, difficilement à la manoeuvre, mais présente un risque supplémentaire d'accident. Les surcharges de véhicules accélèrent, d'après ces responsables, le vieillissement et l'usure des chaussées.

La circulation sur l'axe Berrouaghia-Chiffa a été interdite, pour rappel, aux poids lourds, durant la journée, en mars 2010. Une décision motivée, d'une part, par le nombre élevé de camions poids lourds qui transitent par la RN1, et son incidence, d'autre part, sur la sécurité routière, puisqu'il a été constaté que 30 % des accidents de la circulation recensés



sur cet axe sont provoqués par des véhicules poids lourds. Les effets de la hausse du trafic de poids lourds sur l'état de cet axe, notamment la détérioration

rapide de la chaussée, ont justifié également cette mesure d'interdiction, en cours jusqu'à ce jour.

APS

BILAN DE LA DGSN

17.279 infractions routières et 4.570 permis de conduire retirés en octobre

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré, durant le mois d'octobre, 17.279 infractions routières et procédé au retrait de 4.570 permis de conduire, a indiqué mardi un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger à l'APS.

Concernant la prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré durant le même mois, 17.279 infractions routières avec le retrait de 4.570 permis de conduire, et l'enregistrement de 59 accidents ayant fait deux morts et 62 blessés, a indiqué la Sûreté de la wilaya d'Alger, ajoutant que la cause principale de ces accidents demeure le non-respect du code de la route.

VISITE DE L'USINE FUSO EN INDE

Le savoir-faire Daimler

Quelques jours après le lancement de la marque Fuso par Diamal, nous avons été invité par la filiale de CFAO Automotive Algérie à aller visiter l'usine de Daimler Trucks Asia, située à Chenai, en Inde. Une ville du sud du pays qui s'est forgé une place de choix parmi les destinations privilégiées des constructeurs automobiles et motos, venus de différentes régions du globe pour faire fructifier leurs projets. Parmi ces constructeurs, citons l'allemand BMW, l'américain Ford, les japonais Isuzu et Yamaha, le sud-coréen Hyundai ou encore l'alliance Nissan-Renault.

Ces derniers tirent profit de, entre autres conditions attractives, la position géographique de la ville de Chenai, près de l'Océan Indien, des trois ports qu'elle possède et du tissu de sous-traitants qu'elle propose. "Nous avons remarqué que malgré sa position de leader mondial, Daimler Trucks n'était pas présent en Inde où le marché est très prometteur. Nous avons donc étudié les possibilités d'intégrer ce marché, et aujourd'hui, nous ne le regrettons pas", se réjouit Muralidharan N. K., directeur commercial de Fuso de la région Mena FZE.

Étalée sur une généreuse superficie de 16.000 m², l'usine Daimler Trucks Asia regroupe l'ensemble des activités liées à la fabrication et au montage, entre car-

rosserie, cabine emboutissage, moteurs, transmissions et autres peintures. Une piste d'essai est également là pour mettre à l'épreuve les camions sortis des chaînes de montage. Et comme nous l'avons mentionné plus haut, ce site trouve son compte dans sa proximité avec la majorité de ses fournisseurs. Ces derniers "sont implantés dans un périmètre de 40 kilomètres de notre usine", indique Benjamin Eule, vice-président supplier management and logistics du groupe Daimler, précisant que cette cartographie "donne droit à un gain conséquent en coûts de production". Celle-ci est, depuis 2013, de 40.000 camions pour la marque BharatBenz et 5.000 camions pour Fuso, alors que la capacité de production est estimée à 72.000 unités. "Nous exportons actuellement vers 20 pays et nous comptons atteindre bientôt le nombre de 30 pays", poursuit M. Eule.

C'est dire que dans cette usine, c'est la méthode de Daimler et son savoir-faire qui servent de référence et imposent ses standards mondialement connus et reconnus du constructeur allemand. Dans cette logique, même les sous-traitants suivent la cadence et répondent aux exigences qualitatives imposées par le groupe germanique. "Ici, tout est conçu sur des produits Mercedes", explique encore Benjamin Eule.

La gamme Fuso produite à Chenai propose plusieurs modèles et différentes déclinaisons dont le FJ commercialisé par Diamal en 2 versions (Ptac 16T 230CV et Ptac 18T 280CV). "Pour l'Algérie, nous livrons des camions Euro 3 avec des équipements spécifiques. Nous sommes capables de répondre aux normes du marché algérien et à ses attentes en matière de sécurité active et passive", fait remarquer, à son tour, Muralidharan N. K., avant que Philippe de Condé, managing director Trucks chez Diamal ne prenne le relais pour souligner que "Fuso est aujourd'hui l'unique marque asiatique qui puisse répondre totalement au cahier des charges imposé du ministère de l'Industrie est de Mines". De plus, s'enorgueillit le même responsable, "les camions FJ sont conçus pour durer plus longtemps et pour supporter des charges plus lourdes grâce à leur châssis renforcé et le traitement contre la corrosion. Confortable, avec une cabine couchette et un siège réglable en 3 positions et une colonne de direction réglable en hauteur et en profondeur offrent au conducteur un réglage optimal de sa position de conduite", rassure encore de son côté Philippe de Condé, premier responsable de la division véhicules utilitaires chez Diamal.

Et c'est cette qualité dont peut se vanter le camion Fuso qui est promise par les

responsables de Diamal à travers l'inauguration très prochaine de l'usine Fuso à Sidi-Moussa. Laquelle usine livrera son premier camion le mois prochain, ont annoncé les responsables de Diamal.

Construite sur un terrain de 70.000 m² où Diamal est déjà implanté avec un centre de livraison en attendant un parc sous-douane, l'usine Fuso made in Algérie s'étale sur 5.000 m² et comptera deux lignes de production avec une capacité de production initiale de 1.700 véhicules par an, puis 3.400 véhicules/an pour atteindre les 5.000 unités dans une troisième phase qui verra les emplois directs atteindre un effectif de 3.000 personnes, alors que les emplois indirects tourneront autour de 400 personnes. Pour l'instant, Diamal a déjà recruté 20 cadres et agents de maîtrise ainsi que 65 opérateurs.

Pour l'intégration locale, l'usine entamera ses activités avec un taux de 23 %, notamment à travers l'achat d'équipements comme les batteries, les fluides, les pneus... Ce taux passera à 50 % à l'horizon 2020, ont précisé les responsables du projet, citant les cas d'intégration de boîte à vitesse ZF produites en Algérie par la SNVI.

Concernant les modèles Fuso qui seront assemblés en Algérie, l'usine de Sidi Moussa commencera avec le Canter FE et FJ avec la perspective d'élargir ses activités à d'autres modèles.

PRIX EMIR-ABDELKADER DE LA PENSÉE ET DE LA CULTURE

Remis à la famille du regretté Boualem Bessaih

Le prix Emir-Abdelkader de la pensée et de la culture a été remis, dimanche à Mascara, à la famille du regretté Boualem Bessaih, en reconnaissance de sa contribution à mettre en exergue le patrimoine du fondateur de l'État algérien moderne.

La cérémonie de remise de ce prix, décerné par l'association "Sur les pas de l'émir", s'est déroulée au niveau du site historique "Derdara" (frêne) dans la commune de Ghriiss, en présence des représentants de la famille du regretté Boualem Bessaih (1930-2016), du ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, des autorités de wilaya et d'invités du pays et de l'étranger, et ce à l'occasion de la commémoration du 184^e anniversaire de l'allégeance à l'émir Abdelkader. Dans une déclaration à l'APS, le président de l'association, Abdelmalek Sahraoui, a rappelé que dans sa première édition, le prix a été décerné l'an dernier au président de la République Abdelaziz Bouteflika, soulignant que cette année il a été attribué à la famille de Boualem Bessaih en guise de reconnaissance des efforts consentis au service du pays et du patrimoine de l'émir Abdelkader à travers des ouvrages. Le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi a souligné, dans une allocution devant l'assistance autour du frêne (Derdara), lieu où a été faite allégeance à l'émir Abdelkader, le 27 novembre 1832, qu'"il est temps de perfectionner l'écriture de l'histoire



de l'Algérie comme l'ont fait ses héros à leur tête l'émir Abdelkader", avant d'ajouter "il faut porter cette histoire avec tous les supports possibles: livres, films, réseaux sociaux, pour inspirer les générations".

"Le 27 novembre est le jour de la première allégeance à l'émir Abdelkader qui représente une référence dans l'histoire nationale et la résistance populaire. Sa commémoration est un signe de fierté et de reconnaissance envers l'Emir et les chefs de la résistance populaire dans leur révolution contre le colonisateur et pour l'indépendance et la vie dans la dignité et la fierté", a déclaré M. Mihoubi.

Le maire de la ville "El Kader" aux USA, Joshua Bob, a tenu à remercier, au nom de la délégation américaine participante aux festivités de commémoration de cet anniversaire historique, les autorités algériennes d'avoir donné l'occasion aux descendants de ceux qui ont baptisé leur ville

au nom de l'émir Abdelkader à participer à la commémoration de son allégeance. En outre, il a affirmé la volonté de sa ville et de ses habitants de développer la coopération avec la ville de Mascara, en vue de promouvoir les valeurs de tolérance prônée par l'émir Abdelkader.

Un colloque national, intitulé "l'État dans le projet civilisationnel de l'Emir Abdelkader", organisé à l'université de Mascara par la direction de la culture et la faculté des sciences humaines et sociales, a permis à des universitaires et des chercheurs d'aborder des aspects de la vie et du combat du fondateur de l'État algérien moderne.

Une visite à des sites historiques et archéologiques datant de l'époque de l'Emir et une cérémonie au site historique de Derdara, lieu de la première allégeance à l'émir pour mener la résistance contre l'occupant français, ont été également organisés.

PARIS

Des Touaregs algériens s'invitent à l'Unesco

Le Sahara algérien, sa culture, ses traditions et sa vaste richesse touristique ont été mercredi durant une journée les hôtes l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture à Paris. Organisée par l'association "Au fil des temps" et le Jardin des petits et Club des enfants de l'Unesco (JCU), cette journée a été l'occasion d'exposer des objets d'artisanat, des bijoux et des chèches touaregs. Une grande kheïma, faite à base de poils de chameau (oubar) et des tenues traditionnelles des Touaregs ont orné l'espace dédié à cette manifestation à laquelle ont participé des représentants d'agences de voyage de la région du M'Zab et de Tamanrasset, venus pour promouvoir le produit touristique du Sud algérien.

Plusieurs personnalités ont pris part à cet événement, dont des représentants diplomatiques africains et arabe, des personnalités du monde culturel et associatif, l'ancien chef du gouvernement algérien Sid-Ahmed Ghazali, l'ancien ministre des Affaires étrangères Mohammed Bedjaoui et la veuve de l'ancien chef d'État algérien Anissa Boumediene. Dans la matinée, une cinquantaine d'enfants du JCU sont venus découvrir quelques aspects de la vie des gens du Sahara et écouter des contes touaregs. Les organisateurs ont convié les visiteurs à un déjeuner de méchoui, seffa, dattes et du thé préparé et servi à la manière des Touaregs au rythme de l'imzad, un instrument de musique monocorde targui sauvé de la disparition et classé par l'Unesco

au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Habillé d'une tenue targuie, Bey Benmalek, responsable d'une agence de voyages à Tamanrasset a expliqué à l'APS que sa présence s'inscrit dans l'objectif de la relance du tourisme saharien en Algérie, notamment après la décision des autorités algériennes d'ouvrir les sites touristiques de Tamanrasset. "Nous allons essayer de capter l'intérêt des touristes, aussi bien des membres de la communauté algérienne établie en France ou en Europe, que de la clientèle européenne, pour les attirer à un tourisme d'aventures, de cultures, à travers lequel ils découvriront toute la beauté de la culture du sud algérien et des paysages de l'un des plus beaux déserts du monde", a-t-

HIKAYAT ASFAR Nouvelle publication de Mohamed Sari

Le romancier algérien Mohamed Sari publie *Hikayat Asfar*, un recueil de textes en langue arabe consacré à ses souvenirs de voyages et ses expériences humaines dans plusieurs pays du monde.

Dans ce livre de 258 pages, édité par l'Anep (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité), Mohamed Sari évoque ses années d'enfance à Cherchell et ses pérégrinations de jeunesse en Europe et dans des pays arabes à travers des textes aussi joliment écrits que simplement construits. Du récit du premier "exil forcé" de toute sa famille durant la guerre de libération, en passant par les voyages en France, en Egypte ou encore au Maroc, l'écrivain multiplie les destinations pour évoquer des contextes politiques des années 70-80, des rencontres avec des intellectuels exilés ou persécutés dans leurs pays, mais aussi des fléaux sociaux comme la corruption et la pauvreté.

Ces récits offrent ainsi l'occasion à Sari de parler de sa "prise de conscience" de la "persécution d'intellectuels arabes de gauche" qu'il a rencontré à Paris, ou encore de la "sauvagerie" du régime au Maroc à l'égard des opposants marocains et des militants sahraouis, une réalité que l'auteur découvre lors d'un voyage à Casablanca à la fin des années 1980. Mohamed Sari brosse également, dans ses textes, des portraits d'hommes (universitaires, candidats à l'émigration clandestine, etc.) aux destins brisés rencontrés lors de voyages à travers l'Algérie. Ces souvenirs algériens sont aussi l'occasion pour l'auteur de livrer son analyse sur l'état et l'évolution de la société algérienne depuis l'indépendance.

Né en 1958, Mohamed Sari est l'auteur depuis les années 90 de romans en langues arabe et française. Il a également traduit vers l'arabe des œuvres d'écrivains algériens comme Yasmina Khadra et Maïsa Bey.

il expliqué. Pour sa part, Boughali Toufik, directeur d'une agence de voyage et organisateur du Raid Algérie, a indiqué que la clientèle visée est celle, en premier, du monde associatif, invitant les compagnies aériennes desservant Tamanrasset et Djinet à augmenter le nombre de sièges car, a-t-il dit, "L'Algérie possède un atout qu'il ne faut sous-estimer". Au cours de l'après-midi, les visiteurs de cette journée de marketing touristique ont assisté à la présentation de l'imzad et écouter des chansons du terroir targui dans une ambiance de fête agrémentée par un atelier henné pour les enfants et les adultes. Un documentaire a été également projeté sur ce que recèle Tamanrasset comme paysages touristiques.

MIDI

Qualité maximale d'information 4000



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE CHERCHELL
COMMUNE DE CHERCHELL
NIF : 4221010111
N°/...13.../2016

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

**Projet : Revêtement Route RN11-Douar Bensalah et Termellil
sur 1.800 Ml - Cherchell**

Conformément aux dispositions des articles N°65-73-74 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'assemblée populaire communale de Cherchell informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/2016 parus dans les journaux : « ELBILAD » le 09/11/2016 et « Midi Libre » le : 09/11/2016, qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et Financières, le marché a été attribué provisoirement à :

Entreprise	Note d'offre technique	Montant de l'offre	Délai de réalisation
E.T.B.H.T.C.E BEN AIDA NIF : 157421200467174	80 ,66	8.792.550,00 DA	01 Mois

Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de Dix (10) Jours à compter de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux conformément aux dispositions de l'articles N°82 du décret présidentiel cité en dessus. Les soumissionnaires ou candidats de ses décisions , et inviter ceux d entre eux qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs , a se rapprocher de ses services , au plus tard trois (03) jours à compter de la date de réception de la lettre précitée.

Midi Libre n° 2946 - Mardi 29 novembre 2016 - Anep - 435 695

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA DE TIZI RACHED
COMMUNE D'AIT OUMALOU
N°D'identification NIS : 098415425129813

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ AYANT POUR INTITULE « RENOVATION DE LA CONDUITE D'ADDUCTION PAR LE REFOULEMENT DE LA CHAINE RABTAT SUR 700ML »

Conformément aux disposition de l'article n°65 alinéa 02 décret N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communal de Ait Oumalou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à « l'avis d'appel d'offre national » parue dans le quotidien national : « Midi Libre » en date du 06/10/2016 ayant pour intitulé « RENOVATION DE LA CONDUITE D'ADDUCTION PAR LE REFOULEMENT DE LA CHAINE RABTAT SUR 700ML », que le projet ci-dessus cité est attribué provisoirement à l'entreprise :

Entreprise	N° d'identification Fiscal	Montant proposé en DA/TTC	Montant corrigé en DA/TTC	Délais réalisation	Critère de choix
SARL ETHB KAROUF	099835004246604	15.230.264,40	15.230.264,40	150 jours	Moins disant

Tout soumissionnaire voulant s'informer des délais des résultats de l'évaluation est prié de se rapprocher au bureau des marchés de la commune dans un délai de 03(trois) jours à partir de la date de parution sur le journal.

Comme il est porté à la connaissance de tout participant contestant la présente attribution d'introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de 10(dix) jours à partir de la date de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément à l'article 82 du décret N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 2946 - Mardi 29 novembre 2016 - Anep - 435 591

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BLIDA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BLIDA NIF / 099709019218711 AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, l'Etablissement public hospitalier de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2016 paru dans les quotidiens *EL MIHWAR* et *LE MIDI LIBRE* en date du 31/10/2016 relatif à l'approvisionnement de l'EPH de Blida en consommable général, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, l'attribution provisoire du marché est établi comme suit :

Lot	Désignation	Soumissionnaires	N° d'identifiant fiscal	Montant min. DA/ttc	Montant max DA/ttc	Note technique 70	Note financière 30	Condition de choix
Lot unique	Consommable général	SARL Tekno Médical	000116001524864	10 172 753,37	13 072 813,65	56	30	Mieux disant

Conformément à l'article 82 du décret n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaires intéressé peut se rapprocher du service contractant, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, à prendre connaissance. Des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours dans les (10) dix jours qui suivent la date de publication du présent avis dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de l'établissement public hospitalier de Blida

Midi Libre n° 2946 - Mardi 29 novembre 2016 - Anep - 435 232

CAN-2016 DE HANDBALL DAMES : ALGÉRIE - CONGO À 15H

Les Algériennes décidées à réussir leur début

La sélection nationale de handball dames affrontera, cet après-midi à 15h, le Congo pour le compte de la 1^{re} journée de la 22^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can 2016) avec pour seul mot d'ordre "réussir sa première sortie".

PAR MOURAD SALHI

Pour leur première sortie dans ce rendez-vous continental, les protégées de Semir Zuzo sont bien décidées à frapper un grand coup dès leur première sortie officielle. "Nous aborderons cette compétition avec beaucoup de détermination pour obtenir le meilleur résultat possible. Malgré quelques insuffisances, l'équipe s'est bien préparée depuis quelques temps déjà. Les joueuses ont bien travaillé, maintenant place à la compétition officielle et à la réalité du terrain", a indiqué le technicien franco-serbe Semir Zuzo, avant le départ pour l'Angola.

L'équipe algérienne se doit de bien négocier la première sortie qui est souvent décisive pour la suite du parcours. Certes, pour Zuzo, le premier tour comportera trois matchs à jouer, et toutes les rencontres sont importantes et difficiles, mais la première sortie est



souvent particulière. "Toutes les rencontres sont importantes dans un tournoi aussi relevé. Il faut penser match par match et jouer avec abnégation et détermination. Nous sommes conscients que la mission est difficile mais on va faire le maximum pour réussir le meilleur résultat possible", a promis le technicien franco-serbe Semir Zuzo.

Pour la rencontre de cet après-midi, l'entraîneur-adjoint, Guernane Zoheir, avoue que le groupe est prêt pour relever le défi. "Sans se remémorer du passé et de toutes les difficultés rencontrées au passage, je dirai que les joueuses sont prêtes pour le tournoi. Elles sont jeunes et la plupart d'entre elles participent pour la toute première fois à une compétition d'envergure.

Elles savent pertinemment bien qu'elles n'ont rien à perdre, les joueuses vont jouer libérées et avec l'envie de réussir une bonne performance. L'ambiance est bonne et tout le monde est concentré sur le tournoi et sur le premier match. Le Congo est un adversaire qu'il faut prendre très au sérieux", a indiqué de son côté Guernane Zoheir.

Le staff technique algérien misera beaucoup sur l'apport des anciennes joueuses et celles issues des différents championnats étrangers pour faire la différence contre le Congo. "L'équipe est remaniée à 90 % par rapport à celle qui a disputé le dernier championnat d'Afrique. Le peu d'anciennes joueuses qui reste va apporter certainement un plus au groupe", a indiqué le technicien

Guernane.

Après avoir terminé au pied du podium, lors de la dernière édition disputée en 2014 à Alger, le sept national tentera de faire mieux et terminer en beauté. Cependant, le chemin pour passer le cap du premier tour et aller jusqu'en demi-finales sera long et semé d'embûches. Pour commencer, les camarades de Nadia Benabdelhafid doivent battre aujourd'hui leurs homologues congolaises.

M. S.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

Belfodil fait tomber le leader

Ishak Belfodil renverse la vapeur face à Zulte Waregem, le leader du championnat de Belgique lors des 20 dernières minutes pour une victoire 4-1 du Standard.

Décidément métamorphosé cette saison, Ishak Belfodil qui est le véritable leader technique de l'équipe du Standard de Liège a inscrit son 4^e but en championnat à la 71^e minute de la tête pour permettre aux siens de mener

2-1 après que le leader du championnat Zulte Waregem avait égalisé à la 63^e minute.

Mais il faut souligner que l'adversaire des "Rouches" était réduit à 10 après l'expulsion d'un joueur et s'était vu refuser un penalty, alors que le but de Belfodil est sans doute entaché d'un appui de l'Algérien.

Cependant le numéro 99 a encore réalisé une très belle performance. Six

minutes après son but, il déborde sur la droite avant de servir Emond pour le 3-1 (77'). Bis repetita quatre minutes plus tard, encore un centre, cette fois pour Edmison (81'), 4-1. Même si le Standard est désormais 7^e il reste loin de la tête, Belfodil a inscrit cette saison 4 buts et offert 3 passes décisives en championnat, ainsi que 3 buts en Europa League.

CR BELOUIZDAD

Bougueroua condamné à une amende de 50.000 DA pour détention de stupéfiants

Le tribunal correctionnel d'Hussein-Dey a condamné dimanche l'attaquant du CR Belouizdad, Bougueroua Adel, à une amende de 50.000 DA pour "détention de stupéfiants destinés à la consommation".

Bougueroua Adel - 29 ans - a été arrêté jeudi dernier à bord de son véhicule au niveau d'un barrage de police à Kouba en possession d'une quantité de drogue destinée à la con-

sommation et de deux bouteilles d'alcool.

L'accusé a reconnu devant le juge près le tribunal d'Hussein Dey qu'il avait réellement l'intention de consommer cette quantité de drogue en raison des pressions qui pesaient sur lui de la part des supporters insatisfaits des résultats du CR Belouizdad pour cette saison, ajoutant qu'il ne l'avait, cependant, pas consommée. S'agissant des

boissons alcoolisées découvertes à bord de son véhicule, le prévenu a déclaré que "les deux bouteilles étaient un cadeau qu'il comptait offrir à son ami à l'occasion de son mariage". Ont assisté au procès, un grand nombre de supporters et des dirigeants du CR Belouizdad qui ont mis en exergue les bonnes mœurs de Bougueroua Adel apprécié, selon leurs dires, de tout son entourage.

BELGIQUE

Hanni marque après deux mois

Sofiane Hanni, qui a traversé une période creuse depuis quelques temps, a retrouvé des couleurs à l'image de son équipe Anderlecht, qui a étrillé Mouscron 7-0.

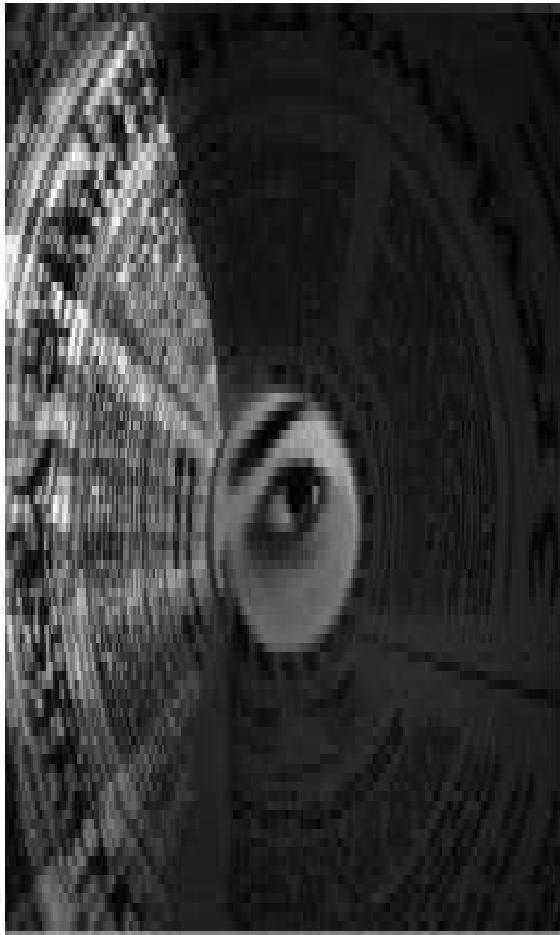
Lui qui avait connu l'affront de ne pas être convoqué dans un premier temps par Leekens a du être quelque peu atteint psychologiquement et ses performances en club s'en sont ressenties.

Intronisé capitaine dès son arrivée cette été, il a toujours été titularisé sauf jeudi dernier en Europa League où il avait été mis sur le banc face à Qabala.

Il faut dire qu'il n'avait plus inscrit de but ou été passeur décisif en championnat depuis le 25 septembre, soit huit matchs. Une éternité pour le meilleur joueur de Belgique 2015/2016.

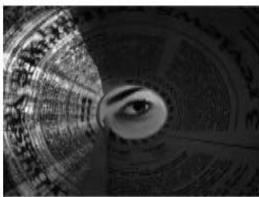
Pour la réception de Mouscron, l'algérien inscrit le second but sur une belle action collective qu'il conclut d'une frappe au point de penalty (21'), avant d'être à l'origine du troisième, sur un débordement de la gauche et un tir dévié par le gardien Delac dans ses buts (28'). Il s'agit donc de son 4^e but en Jupiler League cette saison.

MIDI
SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

**Etude de Me AMINE KHANE
HAOUI, Notaire à Alger
02 rue Omar Amimour**

Vente fonds de commerce
(1^{re} publication) Aux termes d'un acte reçu à l'Étude, le 16 novembre 2016, enregistré, M. **BESSEKHOUD MOUSSA**, a vendu à M. **TELLAI BRAHIM**, son fonds de commerce exploité dans le Commerce de détail de l'habillement de la chaussure et textiles(502102) avec ces éléments incorporels, sis au (60) rue Mohamed Belouizdad, Sidi M'hamed (Alger), moyennant un montant (la vente) de 1.000.000 DA. Toute opposition par un tiers doit se faire dans les délais de (15) jours à compter de la date de publication de cette parution.

Pour Insertion - le Notaire

**REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE DE LA POPULATION DE TAMMENRASSET
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'IN SALAH**

N°:...../DIR/EPH/IS/2016

**** AVIS DE RECRUTEMENT ****

Le Directeur d'Etablissement public hospitalier d'in salah organise un concours et examens des postes suivants .

Grades	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Diplôme demandé	N des postes	Lieu de travail	Autres conditions
Médecin généraliste	Concours sur titre	Diplôme conforme la spécialité ou équivalent	Doctorat en médecine	05	In salah	
Pharmacien généraliste de sante publique	Concours sur titre	Diplôme conforme la spécialité ou équivalent	Doctorat en pharmacie	02	In salah	
Attaches Administrative Principal	Concours sur titre	Diplôme conforme la spécialité ou équivalent	DEUA	01	In salah	
Biologiste du 2 ^{ème} degré de santé publique	Concours sur titre	Diplôme conforme la spécialité ou équivalent	Master en biologie ou d'un titre reconnu équivalent	01	In salah	Post pour contractuels de disposition PID et DAIP
Psychologue clinicien de santé publique	Concours sur titre	Diplôme conforme la spécialité ou équivalent	Licence psychologie option clinique	01	In salah	Post pour contractuels de disposition PID et DAIP
Technicien Supérieur en informatique	Concours sur titre	Diplôme conforme la spécialité ou équivalent	Diplôme Technicien Supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	01	In salah	

- Demande manuscrite signée par le candidat.
 - Photocopie du Diplôme légalisée conforme la spécialité.
 - Extrait du casier judiciaire N03.
 - Relevée de note .
 - Photocopie légalisée de la carte nationale.
 - Deux(02) photos d'identité .
 - Attestation de travail visée par la cnas pour l'expérience aqoise dans le secteur privé si nécessaire.
 - Un certificat attestant de travail réellement effectué par le candidat dans le cadre de deux insertions professionnelles ou sociale pour les jeunes diplômés la position si nécessaire.
 - Certificat de résidence .
 - Document prouvant les travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité requise si nécessaire.
 - Deux(02) certificats médicaux (médecine générale et pneumo-physiologie)
- Les dossiers envoyés au siège de établissement public hospitalier d' in salah wilaya de Tamanrasset dans un délai limité de 15 jours a compter de la première parution dans les quotidiens.

Cuisine

Merguez aux pommes de terre



Ingrédients :
8 merguez
5 cl d'huile d'olive
2 c. à soupe de concentré de tomate
1 gousse d'ail écrasée
1 demi-cuillerée à café d'harissa
1 pincée de cumin
1 pincée de piment doux
500 g de pommes de terre
4 œufs

Sel, poivre noir moulu
Préparation :
Dans une cocotte, mettre l'huile à chauffer. Ajouter le concentré de tomate, l'harissa, le cumin, l'ail écrasé et le piment doux. Verser 5 dl d'eau. Porter à ébullition. Saler. Eplucher les pommes de terre. Les couper en petits cubes. Couper les merguez en 2. Ranger les pommes de terre dans un plat allant au four. Saler. Répartir les merguez. Couvrir avec la sauce tomate. Cuir à four chaud durant 30 à 40 minutes. Ajouter un peu d'eau pendant la cuisson si nécessaire. 5 min avant le terme de la cuisson, casser les œufs à la surface. Remettre au four pour les cuire.

Gâteau génois aux amandes



Ingrédients :
75 g de beurre
125 g d'amandes en poudre
20 g d'amandes concassées
125 g de sucre en poudre
3 œufs
3 c. à soupe maïzena
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Préparation : Dans un saladier, verser les amandes en poudre ; ajouter les œufs un par un en travaillant vigoureusement à la cuillère de bois. Ajouter peu à peu le sucre, puis la maïzena, puis l'eau de fleur d'oranger. Travailler le mélange en soulevant bien la pâte pour l'aérer. Terminer en ajoutant le beurre ramolli et travailler la pâte à nouveau. Verser la préparation dans moule à manqué préalablement beurré et parsemé de quelques amandes effilées et glisser au four. Vérifier la cuisson en piquant la pointe d'un couteau au centre : elle doit ressortir sèche. Démouler et laisser refroidir. Décorer avec les amandes effilées éventuellement grillées.

CUISINER À L'AIDE DE RESTE

Accomoder du pain rassis

Au petit-déjeuner, au goûter ou en dessert, le pain perdu se consomme à toute heure. Mets gourmand et économique, il se conjugue à toutes les sauces et il n'est pas rare de retrouver le pain perdu parmi les spécialités pâtisseries des restaurants gastronomiques.

Le pain perdu, qu'est-ce que c'est ?

Qui dit pain perdu, dit forcément pain rassis trempé dans du lait et des œufs, puis frit à la poêle ou doré au four avec du beurre. C'est une recette de récupération, idéale pour ne pas jeter des morceaux de pain rassis et en faire des merveilles.

Comment préparer le pain perdu ?

Rien de plus simple : il suffit de mélanger les œufs avec le lait et laisser le pain s'imbibber de cette préparation liquide. Selon que vous utilisiez un four ou que vous préférerez la poêle, le beurre s'emploiera alors de façon différente.
- Au four, on posera les morceaux de beurre directement sur le pain perdu à dorer.
- Dans l'autre cas, le beurre sera préalablement fondu dans la poêle avant d'y ajouter le pain imbibé de lait et d'œuf.

Varié les plaisirs en toute simplicité

A cette préparation viennent souvent se mêler différentes épices, de la cannelle à la cardamome, en passant par la vanille et la badiane, qui relèvent les saveurs du pain perdu... Zestes de citron ou d'orange se marient également parfaitement au mélange, et confèrent au mets un goût plus fruité. Sans oublier le chocolat, le caramel et les fruits entiers...
Nombreux sont les cuisiniers qui utilisent le pain perdu pour en faire un pudding, sucré bien sûr, mais également salé, en utilisant tous types de fromages, ou encore des tomates ou du poisson. Le pain perdu est donc un plat facile à adapter et à varier selon son humeur,



COUTURE

Faire facilement un ourlet de rideau

Vous avez choisi vos rideaux "prêts à poser" ? Ou vous avez amoureuxment réalisé l'ensemble de la couture : tête et côtés ? Bref, il vous reste à ajuster la longueur et à faire un bel ourlet au tomber impeccable. C'est plus facile qu'il n'y paraît.

Etape de réalisation :

Pour que votre ourlet de rideau soit à la hauteur que vous avez choisie, suspendez vos rideaux quelques jours auparavant. Le poids du rideau, voire de sa doublure, doit lui donner sa juste place. Attention, ne cousez jamais l'ourlet de la doublure en même temps que l'ourlet du rideau. Cela pocherait le rideau et l'aspect final en pâtirait. Déterminez la hauteur de vos rideaux avec des épingles, rideaux accrochés. Décochez maintenant vos rideaux. Harmonisez la hauteur en vérifiant avec un mètre de couturière depuis la tête de votre rideau. Repassez l'emplacement de l'ourlet pour faciliter la couture. Vérifiez une dernière fois la longueur en accrochant vos rideaux. Cousez votre ourlet. L'ourlet cousu à la main est le plus joli. L'ourlet à la machine est un peu plus rapide. Pour un rendu très satisfaisant et une grande facilité de réalisation, préférez le



thermocollant, qui s'applique en un petit coup de fer à repasser... et se décolle aussi au fer à repasser en cas d'erreur. Le côté colle se met sur l'envers du tissu. Repassez. Enlevez le papier protecteur. Rabattez l'ourlet et repassez à nouveau pour coller la deuxième face. C'est terminé !

A noter :

Les décorateurs conseillent de choisir la longueur de façon à ce que le rideau se « casse » légèrement sur le sol, car cela augmente la hauteur sous plafond. Vous pouvez préférer laisser un petit espace entre le rideau et le sol, pour empêcher le balayage des rideaux sur le sol.

Trucs et astuces

Cuisiner avec de l'ail



Selon la façon dont vous le cuisinez, l'ail sera plus ou moins fort : l'ail coupé est plus doux que l'ail haché, lui-même plus doux que l'ail écrasé. Cependant, l'ail écrasé est plus digeste.

Enlever facilement les relents de l'ail



- Sur un couteau : lavez-le à l'eau froide.
- Sur la planche à découper : frottez-la avec du gros sel.
- Sur les mains : frottez-les avec du persil.
- Dans la bouche : buvez du jus de citron frais.

Zeste de citron sans amertume



Vous avez incorporé du zeste de citron dans votre recette et vous y décelez de l'amertume ? C'est que vous avez coupé trop de peau blanche. C'est elle qui est responsable de l'amertume.

Coriandre : ne pas jeter les vieilles graines :



Si vous avez des graines de coriandre qui ont perdu de leur saveur. Plantez-les dans un pot en en écrasant l'une ou l'autre et arrosez-les régulièrement.

Mots Fléchés N°3119

exécution capitale chance-lantes	s'étiolera (se) concentrés	convenu mettront l'accent	insérer laisseras en héritage	alliance atlantique	râpé	chaland
→	↓	↓	↓	↓	↓	↓
réputées				fenouil		infusion de cinq heures
↓				devenus esclaves		↓
figures			immense lanceuse d'Ariane			hélium au labo personnel
↓			↓			↓
joueurs					saute	
↓					harangue	
matière d'étoffe				dessous de sabot article contracté		fermer hermétiquement
↓						↓
c'est le titane magnificence	sera long à venir mettras en ordre					propulsé émanation puante
↓	↓					↓
domaines révélation			halo de médium complète		intact	
↓			↓		amateur	
molles-ses	demi-étage envol			étriper annexe de stade		il coule de source mesurée
↓	↓			↓		↓
briserai	posses-sif vénéreras		pose un écusson revenir au score		propre	ville de fouilles
↓	↓		↓		périples	↓
début de gamme revêt				distend petit if		ressassa
↓				brillant exécutant aboutissements		↓
répartie	émerqen-se vois le jour		célestes désigner			croûtés
↓	↓		↓			↓
format de papier marque d'amour			demeu-rées préposi-tion	point de la rose plante à fourrage		bruit de caisse flan du Morbihan
↓			↓	↓		↓
initiales papales		ôteras les plis	ouvre le crâne	leurré tantale à l'amphi		bioc-phonie élu norvégien
↓		↓	↓	↓		↓

SUDOKU	N°3119	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3118																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td>6</td></tr> <tr><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td></td><td>1</td><td>9</td><td></td><td>4 5</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>9 7</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td>9</td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td>3 2</td><td></td><td>1</td></tr> </table>		9	2	8				6		5			4		3			1			7		8	9						2	3		1	9		4 5							9 7				6		9		1			7			3	5				3 2		1	<table border="1"> <tr><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>6</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>3</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td></tr> <tr><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>2</td><td>6</td><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td></tr> </table>		3	2	4	8	6	9	1	5	7	6	8	5	7	3	1	2	9	4	1	9	7	2	4	5	8	3	6	9	1	6	3	5	2	7	4	8	8	7	3	9	1	4	5	6	2	4	5	2	6	8	7	9	1	3	7	6	9	5	2	3	4	8	1	5	4	8	1	7	6	3	2	9	2	3	1	4	9	8	6	7	5	<ul style="list-style-type: none"> • C • M • V • A • V • R • E BADIGEONNERONT • FOLATRE • RASEE FAMILIERE • VERT • RACER • INVITEE ADIEU • RECENTE • • EN • SAISON • E • G PRETEND • CUISSE • A • ASSECHER • OO TSAR • ERIE • RAID • BISSAS • RISEE FRIRE • SEVIT • SS • AMANT • LEVES • I OTE • TAPER • ERE • ARMER • I LOTES ETA I • DIGNES • D • • I • STERES • MURA ENTERRER • LOVEE • ERRE • SOLES • SR PEU • MO • NAGEUSE • SCHAKOS • ESSES
9	2	8				6																																																																																																																																														
	5			4		3																																																																																																																																														
		1			7																																																																																																																																															
8	9																																																																																																																																																			
2	3		1	9		4 5																																																																																																																																														
						9 7																																																																																																																																														
			6		9																																																																																																																																															
1			7			3																																																																																																																																														
5				3 2		1																																																																																																																																														
3	2	4	8	6	9	1	5	7																																																																																																																																												
6	8	5	7	3	1	2	9	4																																																																																																																																												
1	9	7	2	4	5	8	3	6																																																																																																																																												
9	1	6	3	5	2	7	4	8																																																																																																																																												
8	7	3	9	1	4	5	6	2																																																																																																																																												
4	5	2	6	8	7	9	1	3																																																																																																																																												
7	6	9	5	2	3	4	8	1																																																																																																																																												
5	4	8	1	7	6	3	2	9																																																																																																																																												
2	3	1	4	9	8	6	7	5																																																																																																																																												

Les plaques tectoniques révèlent enfin leurs secrets

Lorsque Alfred Wegener a proposé sa théorie de la dérive des continents, presque aucun géologue ni géophysicien ne l'a pris au sérieux. L'une des raisons était que le mécanisme qu'il proposait pour expliquer cette dérive n'avait pas résisté aux analyses du pape de la géophysique de l'époque, le génial Harold Jeffreys.

Il a fallu attendre les années 60 et l'essor de la tectonique des plaques, avec la découverte de l'expansion des fonds océaniques, pour que les idées de Wegener et Holmes soient vraiment prises au sérieux. En effet, dès le début des années 70, les simulations numériques ont commencé à prendre le relais des simulations analogiques. Il ne s'agissait encore que de simulations en 2D, avec des machines antiques mais, les simulations se sont raffinées et sont devenues 3D, alors que la puissance de calcul des machines s'améliorait.

Une tectonique des plaques stable depuis 500 millions d'années

Récemment, une équipe internationale a pu réaliser des simulations numériques plus performantes de la convection à l'intérieur de la Terre. Il en a résulté un article paru dans *Nature*. On sait aujourd'hui que la croûte terrestre est divisée en 53 plaques de tailles inégales.



Il en existe 7 principales, qui constituent 95 % de la surface de la Terre, à savoir les plaques de l'Amérique du Nord et du Sud, le Pacifique, l'Eurasie, l'Afrique, l'Australie et l'Antarctique. Les 46 autres sont bien plus petites, comme celles des Caraïbes, de Cocos, de Nazca ou encore la plaque Juan de

Fuca. Les reconstitutions de l'histoire de ces plaques issues des données de terrain ne permettent de remonter que d'environ 100 millions d'années. Toutefois, d'après les simulations il semble que les caractéristiques des mouvements et des structures des plaques soient stables depuis au moins 500 millions d'an-

nées. Ainsi, les grandes plaques seraient la manifestation de courants de convection entre les zones de subduction (où une plaque plonge sous une autre). La fragmentation en petites plaques résulterait des forces induites par la courbure des plaques dans ces zones de subduction.

Vers la fin des années 20, l'influent géologue Arthur Holmes avait pourtant commencé à soutenir la théorie de Wegener en proposant que des courants de convection régnaient dans le manteau terrestre, ce dernier devant être particulièrement chaud à cause de la désintégration des éléments radioactifs.

Les chats comprennent certaines lois physiques de base ?



Dans un article paru dans *Animal Cognition*, une équipe de l'université de Kyoto suggère que les chats ont conscience de certaines

lois de la physique. C'est en secouant des boîtes qui contenaient ou pas des objets que les chercheurs sont arrivés à cette conclusion.

Certes, les chats ne peuvent pas faire la différence entre les théories de Newton ou d'Einstein sur l'attraction gravitationnelle, mais ils sont

capables de comprendre un système de cause à effet : le fait qu'un bruit ou un mouvement résulte d'une action. Pour leur expérience, les chercheurs ont observé 30 chats, 13 mâles et 17 femelles. Un expérimentateur se tenait devant eux et secouait une boîte qui contenait ou pas un objet. Ensuite, la boîte a été retournée et le chat observait si un objet tombait ou non. Dans 50 % des cas, la situation allait à l'encontre des lois de la physique et les chats étaient dans une situation déconcertante : soit il y avait un bruit et aucun objet qui ne sortait de la boîte, soit il n'y avait pas de bruit mais un objet tombait quand même de la boîte.

Le chat se pose des questions dans une situation incongrue

Placés dans des situations bizarres, les chats restaient plus longtemps à regarder fixement la boîte : ils se demandaient comment une telle situation était possible. Cela signifie que les chats pouvaient bien prévoir la présence ou l'absence de l'objet d'après le bruit. Pour les auteurs, "Cette étude peut être considérée comme une preuve que les chats ont une connaissance rudimentaire de la gravité."

Le fait que les chats soient de bons chasseurs doit être en lien avec cette capacité.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

BAGBADGER : L'ANTIVOL POUR VALISE

Inventeur : Pierre Pastre

Date : 2011

Lieu : France

Pas question de se faire voler sa valise dans les aéroports ou les gares ! Le bagbadger est un antivol dissuasif. Ce badge de couleur jaune, verrouillé par un cadenas à code, indique que le bagage n'a pas encore été récupéré par son propriétaire.



ETAT DE CHOC



22h35



La journaliste présente ce nouveau magazine qui propose de découvrir des situations-chocs, des histoires étonnantes, des lieux secrets et des personnages hors norme. En Floride et en Californie, des établissements ou des camps destinés aux enfants et adolescents turbulents ou hyperactifs ont ouvert leurs portes aux caméras. Des parents expliquent leur décision d'y envoyer leur progéniture. Les enfants témoignent après avoir vécu cette expérience hors norme, pouvant se révéler traumatisante. Gérés par d'anciens militaires, il existe 1 000 « boot camps » répartis sur le territoire américain. Les instructeurs emploient la méthode forte avec des exercices physiques épuisants, de la discipline et des punitions sévères pour les plus récalcitrants.

LUCKY LUKE



22h35



Pour s'assurer un nouveau succès aux élections, le président des Etats-Unis veut terminer les travaux du chemin de fer reliant la côte Est à la côte Ouest. L'inauguration se fera à Daisy Town. Mais, en quelques années, la ville est devenue un repaire de bandits, parmi lesquels les dangereux Billy le Kid et Pat Poker. Lucky Luke est chargé d'y rétablir l'ordre. Or le cow-boy n'est jamais retourné à Daisy Town depuis la mort de ses parents, tués sous ses yeux quand il était enfant. Sur place, il croise de vieux ennemis comme Jesse James ou Calamity Jane, mais aussi l'amour en la personne de Belle Starr.

RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE



23h05



Destination l'extrême ouest de la Mongolie pour l'actrice Mélanie Doutey qui partage, quelques jours durant, le quotidien d'une famille. En cette fin d'hiver, le climat est rude avec des températures avoisinant les - 30°C. Au pied des montagnes de l'Altaï et face aux premiers sables du désert de Gobi, l'artiste vit aux côtés de Ngamsuren, Oyuntuya et leurs enfants, éleveurs nomades de chameaux de Bactriane, utilisés pour le transport, le lait, la laine et la viande.

MEURTRES À COLLIOURE



20h35



Le cadavre d'une jeune femme est découvert dans un tonneau dévalant la colline en pleine nuit. Sa mort évoque la légende de Paracols : pour se venger d'une sorcière, le seigneur du château la fit placer dans une barrique remplie de clous et de tessons de verre. Le tout fut jeté dans un ravin. Les soupçons se portent sur le mari de la victime, un peintre violent et jaloux. Alice Castel, de la gendarmerie de Collioure, dans les Pyrénées-Orientales, et Pascal Loubet, de la PJ de Perpignan sont chargés de l'enquête.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

DIPLOMATIE



22h30



A Paris, dans la nuit du 24 au 25 août 1944, Raoul Nordling, consul suédois, sait que Hitler a ordonné que les plus beaux monuments de Paris soient détruits. L'homme se rend à l'hôtel Meurice, où loge le général von Choltitz, bras armé consciencieux du führer, chargé de cette sombre mission. Celui-ci, avec l'aide de Jacques Lanvin, ingénieur français, organise la destruction méthodique de la ville. Peu de temps après, Nordling arrive, résolu à lui faire renoncer à son terrible plan.

COLD CASE VOLEUR D'ENFANCE



20h45



En 1987, Clayton, un petit garçon de six ans, avait disparu alors qu'il était sous la surveillance de son père, Mitchell Hathaway. Il avait été retrouvé peu après, violé et étriqué. Vingt ans plus tard, un agresseur sexuel est assassiné, jeté d'une tour de vingt étages. On retrouve un mot sur le corps, par lequel Mitchell annonce qu'il tuera encore si on ne retrouve pas le meurtrier de son fils.

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT



20h50



Après avoir auditionné plusieurs dizaines de candidats, les jurés en ont retenu 40 pour les demi-finales. Ce soir, ils reçoivent les 20 premiers, venus présenter un tout nouveau numéro. A cette occasion, la chanteuse Tal rejoint Gilbert Rozon, Hélène Ségara, Eric Antoine et Kamel Ouali. Equipée d'un « golden buzzer », elle peut à tout moment envoyer son favori en finale, qui rejoindra les trois autres qualifiés par ses collègues. Pour les artistes, l'enjeu est de taille : chacun espère avoir une chance de remporter le titre d'« Incroyable Talent » ainsi que la coquette somme de 100 000 euros.

PERSON OF INTEREST UNE UNION PARFAITE



22h35



La machine envoie Reese et Finch à la célébration du mariage entre une riche héritière, Phoebe Turner, et un avocat désargenté, Will O'Brien. Ils imaginent devoir protéger les mariés avant leur nuit de noces. De son côté, Fusco, frustré d'être mis à l'écart, continue son enquête sur l'augmentation du nombre de suicides ainsi que sur celle des personnes disparues à New York. Root lui demande dans le même temps de s'occuper d'une nouvelle affaire.

MIDI
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 02100001130000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah
Rostoma Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MADONNA

HUMILIÉ E PAR SON FILS ROCCO

Entre la mère et le fils, les tensions sont visiblement encore présentes. On les pensait en bons termes, mais les rapports sont en réalité toujours aussi tendus entre Madonna et Rocco Ritchie. Preuve en est une pique acérée postée sur la toile de l'ado rebelle...



Gad Elmaleh

Adaptation en français de Saturday Night Live

Pour Gad Elmaleh, tout n'est pas seulement possible avec son compère Key Adams, son partenaire du spectacle humoristique qui fait un carton. La star s'attelle à l'adaptation en France de l'émission télévisée américaine, le Saturday Night Live. Un show qui sera diffusé sur M6. Il en dit plus au Parisien.



Kev Adams et Black M

Deux amis inséparables

Kev Adams est sur tous les fronts. Depuis le 23 novembre, l'acteur de 25 ans joue à guichets fermés sur la scène de l'AccorHotels Arena avec son ami et complice Gad Elmaleh. Mais il trouve toutefois beaucoup de temps à consacrer à son fidèle ami Black M.



Fadjr	05h47
Dohr	12h32
Asr	15h20
Maghreb	17h46
Icha	19h07

PRÉSIDENTIELLE, DIRECTION DU PARTI, COMPOSITION DE SON ÉVENTUEL GOUVERNEMENT

Les dossiers qui attendent Fillon

François Fillon, candidat de la droite à l'élection présidentielle de 2017, va devoir s'atteler très vite à régler plusieurs dossiers : la direction du parti - Les Républicains -, les investitures aux législatives, la composition de son éventuel futur gouvernement... Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes et actuel président par intérim de LR, va être viré de la tête du parti, a affirmé Paris Match dimanche soir.

"Aucune décision n'est prise", a réagi auprès de l'AFP l'entourage de M. Fillon. Un proche de Wauquiez assure lui aussi que "les deux hommes se sont parlé dans la soirée sans évoquer l'avenir de Laurent". Soutien de Nicolas Sarkozy, l'ex-président battu au premier tour de la primaire, Wauquiez a apporté son soutien au Sarthois entre les deux tours. Il était à ses côtés lors de la bataille de fin 2012 pour la présidence de l'UMP (ex-LR), finalement gagnée, dans des conditions controversées, par Jean-François Copé. En désaccord avec la stratégie de Fillon, qui avait obtenu, comme prix de la paix armée, la garantie de l'organisation d'une primaire, il avait, en 2013, rejoint Sarkozy. Wauquiez est politiquement sur la même ligne que lui, celle d'une "droite qui s'assume" et se débar-



asser de lui risquerait d'en faire, pour Fillon, son ennemi à l'extérieur. "Enlever la direction du parti à Wauquiez, c'est en faire son premier adversaire", affirmait-il y a peu un proche de ce dernier à l'AFP.

Investitures aux législatives pour les centristes

Fillon a annoncé le 23 novembre qu'il y aurait "une marge de négociations" pour les investitures aux législatives avec les centristes qui adhèrent à son projet. "Il n'a jamais été question d'exclure les centristes de la majorité. Ils y auront toute leur place et il y aura une marge de

négociation en fonction de leur adhésion à mon projet. C'est l'union autour du projet qui fait les alliances solides", avait affirmé l'ex-Premier ministre. Les investitures dans environ 80 circonscriptions sur 577 n'ont toujours pas été examinées par la Commission nationale d'investitures.

Sa circonscription à Paris

Rachida Dati, ancien ministre de la Justice et maire du VII^e arrondissement de Paris, a le regard tourné vers la 2^e circonscription de Paris, qui va être laissée vacante par le candidat de la droite pour 2017. Selon des sources, elle aurait de "bonnes

chances" de l'obtenir.

La composition rapide de son gouvernement

François Fillon promet sur son site qu'il désignera les principaux ministres appelés à conduire les réformes juste après les primaires, soit 4 mois avant l'élection présidentielle.

"C'est la condition nécessaire pour que les ministres puissent se préparer aux lourdes responsabilités qui leur seront confiées et réussissent dans leur mission", précise-t-il. Il a promis une équipe resserrée d'une quinzaine de membres, avec des personnalités issues de la société civile. Les deux tours de la primaires ont rassemblé plus de huit millions de personnes, qui ont versé chacune deux euros pour voter. Les quelque 16 millions d'euros récoltés vont servir à rembourser à la Haute autorité le coût de cette primaire. Le solde positif est destiné au candidat pour financer sa campagne de 2017.

François Fillon sera investi officiellement candidat de la droite pour la présidentielle, lors d'un conseil national de LR le 14 janvier 2017. Seront confirmées en même temps que la sienne, l'investiture des candidats aux législatives.

AMBASSADE DU CANADA EN ALGÉRIE

Organisation de la 4^e édition du Salon de l'Éducation

L'ambassade du Canada en Algérie organise, pour la quatrième année consécutive, le Salon de l'Éducation au Canada, les mardi et mercredi au palais de la culture Moufidi-Zakaria d'Alger, a indiqué dimanche un communiqué de l'ambassade du Canada en Algérie. Douze établissements canadiens d'enseignement supérieur et collèges post-secondaires y seront présents, à savoir, l'université de Saint-Boniface, l'université du Québec à Montréal, l'université du Québec à Rimouski, l'université Laval, l'université Sainte-Anne, le collège Boréal d'arts appliqués et technologie, le Collège Canada, le Cégep Limoilou, le Consortium Avantage Ontario, le HEC Montréal, le Collège LaSalle et La cité. Les représentants des établissements participants, précise la même source, répondront aux questions des étudiants sur leurs différents programmes, les conditions d'admission et le coût des études. Des séances d'information sur les programmes d'études seront offertes par les institutions et collèges post-secondaires en marge du salon. Des renseignements seront également fournis sur les permis d'études et autres exigences en matière de séjours d'études par le personnel de l'ambassade. Le système d'éducation canadien est reconnu par son "excellence" et sa "grande qualité" à tous les niveaux d'enseignement, souligne l'ambassade, qui indique que le Salon sera ouvert au public de 14h à 19h.

23^e ÉDITION DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE RAFFLE

30 triplettes engagées

Trente (30) triplettes de raffle, (19 messieurs et 11 dames) seront engagées dans la 23^e édition de la Coupe d'Algérie, qui se déroulera les 1^{er} et 2^e décembre 2016 à la salle omnisports de Bordj El-Bahri, a appris l'APS lundi auprès des organisateurs.

Les participants à cette compétition sont issus de neuf wilayas : Alger, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Chlef, Sétif, Skikda, Batna, Biskra et Ouargla. Avec six triplettes engagées chez les messieurs et quatre autres chez les dames, la wilaya d'Alger sera la plus représentée dans cette 23^e édition de la Coupe d'Algérie de raffle. Une réunion technique précédera le tirage au sort et la cérémonie d'ouverture, prévue jeudi, à partir de 17h. Le début de la compétition est prévu juste après, et se poursuivra jusqu'à minuit. Les qualifications reprendront vendredi, de 8h à 18h, alors que les finales auront lieu entre 18h et 18h30.

Cette 23^e édition de la Coupe d'Algérie est organisée par la Fédération algérienne de raffle et billard (FARB), en collaboration avec la Ligue algéroise de la discipline.

COMMISSION NATIONALE SAHRAOUIE DES DROITS DE L'HOMME

Condamnation de la torture contre les femmes

La Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (Conasadh) a condamné toutes les formes de répression et de torture commises contre les femmes sahraouies dans les territoires occupés du Sahara occidental par les forces de répression de l'occupant marocain.

"Nous condamnons les formes de répression, de torture physique et verbale commises par les autorités d'occupation marocaines contre les femmes sahraouies participantes aux manifestations pacifiques pour réclamer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et contre le pillage illégal des ressources naturelles de leur pays", a

déclaré la commission dans un communiqué à l'occasion de la journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

La Conasadh a également dénoncé dans le texte repris par l'agence de presse sahraouie SPS lundi le refus des autorités marocaines d'ouvrir des enquêtes indépendantes sur les plaintes déposées par les familles des victimes sahraouies assassinées et torturées verbalement et physiquement par des responsables marocains.

Elle a "fermement" condamné la répression d'une manifestation pacifique organisée par les femmes sahraouies dans la ville de Smara occupée à l'occasion

de la journée mondiale pour l'abolition de la violence à l'égard des femmes et qui a laissé plusieurs blessées parmi les participantes.

La commission a exprimé sa solidarité avec les femmes sahraouies et son soutien à leurs revendications légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance. La Conasadh a en outre appelé tous les organes et les organisations internationales des Nations unies à exercer des pressions sur le gouvernement marocain afin de respecter ses engagements internationaux, notamment dans le domaine des droits de l'homme, et d'œuvrer pour la création d'un mécanisme onusien indépendant pour sur-

ELLE A EU LIEU DIMANCHE À 22H32

Réplique de magnitude de 3,5 à Biskra

Une réplique de magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 22h32 dans la wilaya de Biskra, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la réplique a été localisé à 7 km au sud-ouest de M'ziraa, précise la même source. La région de M'ziraa a enregistré le 18 novembre à 8h42 une secousse tellurique d'une magnitude de 5 degrés sur l'échelle de Richter suivie de plusieurs répliques.